

180

ANS

DE SAPEURS  
POMPIERS  
A CHELLES

DES CHELLOIS  
AU SERVICE DES CHELLOIS

BIENVENUE

EXPOSITION  
DU 09 > 17  
NOVEMBRE  
2019

DE 1837



## LES PARTENAIRES



Les services  
de la ville de Chelles



Amicale des anciens  
Sapeurs Pompiers  
de Chelles



Service Départemental  
d'Incendie et de Secours  
de Seine-et-Marne



Union départementale  
des Sapeurs Pompiers  
de Seine-et-Marne



Centre d'art Les Eglises



Service Départemental  
d'Incendie et de Secours  
de Seine-et-Marne CI Chelles



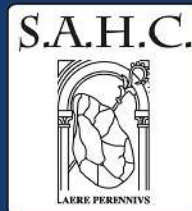
Musée des Sapeurs Pompiers  
de Fontainebleau



Amicale des Sapeurs Pompiers  
de Pontault-Combault

Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# EXPOSITION ORGANISEE PAR



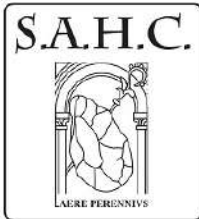
## Société Archéologique et Historique de Chelles

# A 2019



# LES ORGANISATEURS

## LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE CHELLES



**Fondée le 20 Mai 1904 par le chanoine Alfred Bonno, curé de Chelles, cette association, régie par la loi de 1901, a pour but de propager le goût des recherches historiques et archéologiques, et de participer à la sauvegarde et à l'entretien du patrimoine Chellois.**

Membre de l'Union REMPART, et de la Fédération des Sociétés Archéologiques et Historiques de Paris et de l'Île-de-France, et aujourd'hui sous la présidence de Jean-Pierre Thoretton, elle réunit des amateurs d'Histoire de Chelles et de la région et permet à chacun de découvrir sa ville. Pour cela, elle publie notamment chaque année un ouvrage sur l'histoire de Chelles.

Elle est en charge également de la Villa Max, demeure chelloise de 1889, mise à disposition par la ville pour développer les activités de l'association. Cet édifice emblématique situé sur la place de la gare est en cours de rénovation ce qui représente un investissement humain important.

Elle accueille à cette occasion, sous le couvert de Rempart Ile-de-France, des jeunes venus de tous horizons.

Les locaux sont également utilisés pour accueillir des expositions, des conférences, des concerts... Ils sont ouverts, sur demande, à tous ceux qui souhaitent participer aux recherches sur la grande et la petite histoire de Chelles.

## L'AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE CHELLES

**Fondée le 01 Mars 1983 par Marcel Thiébault, cette association a pour but de :**

- Regrouper les Sapeurs Pompiers ayant servi au Centre de Secours Principal ou Centre de Secours de Chelles quand il fut dénommé ainsi.
- Conserver et de renforcer les liens d'amitié, de camaraderie et de fraternité qui unissent les Sapeurs Pompiers ou anciens Sapeurs Pompiers dans le souvenir des joies, des efforts, des dangers et aussi des sacrifices vécus ou connus au service de la collectivité.

de contribuer à l'éducation populaire et particulièrement de la jeunesse en lui faisant découvrir et partager le besoin de dévouement à la cause publique, et ceci par les moyens dont dispose l'Amicale.



(A.A.S.P.C.)

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste :  
Vaillant Emmanuelle

# EN DEVISE

# COURAGE ET DEVOUEMENT

## Bernard Zitman

Chef du Corps  
des Sapeurs Pompiers  
de Chelles  
de Mai 1957 à Juin 1962.

« Nous autres pompiers, nous essayons de nous rendre utiles, nous ne sommes pas parfaits, nous le savons bien, mais nous tâcherons de faire mieux et tâcherons de ne pas faire mentir la devise de tous les Pompiers de France qui est : Courage et dévouement. »

« Je ne veux connaître ni ta philosophie, ni ta religion ni ta tendance politique, peu m'importe que tu sois jeune ou vieux, riche ou pauvre, Français ou étranger. Si je me permets de te demander quelle est ta peine, ce n'est pas par indiscretion mais pour bien mieux t'aider. Quand tu m'appelles, j'accours, mais assure toi de m'avoir alerté par les voies les plus rapides et les plus sûres. Les minutes t'apparaîtront longues, très longues ; dans ta détresse pardonne mon apparente lenteur. »

## Robert Casso

Commandant  
de la Brigade des  
Sapeurs Pompiers de Paris  
du 01 Avril 1967  
au 26 Août 1970.

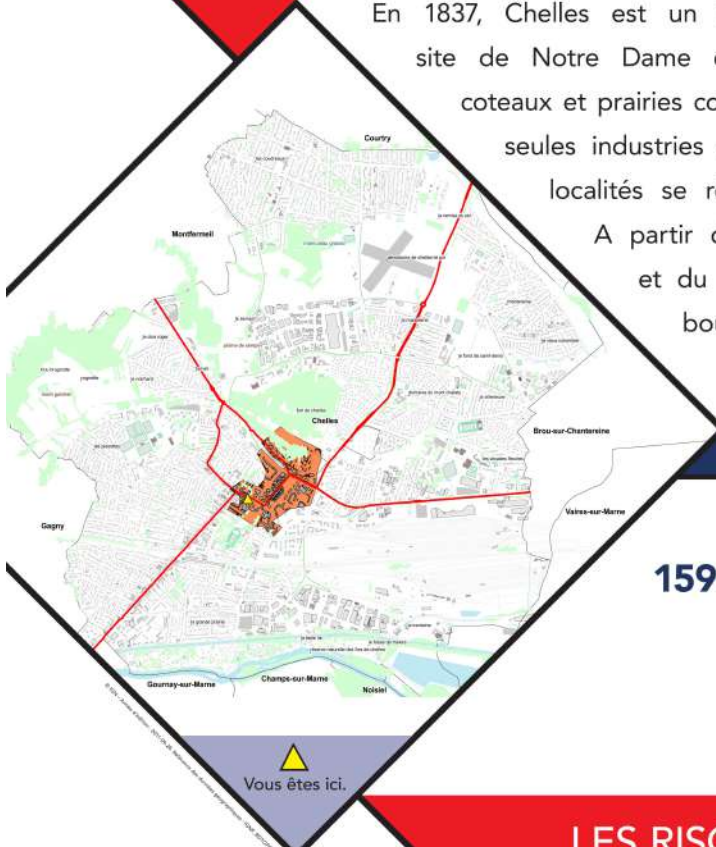
# 1837

# 1848



En 1837, Chelles est un bourg rural s'étendant de l'Eglise Saint-André jusqu'au site de Notre Dame de Chelles l'ancienne église abbatiale... Vignes sur les coteaux et prairies constituent le paysage local. La patrière et le moulin sont les seules industries chelloises. Les moyens de communication avec les autres localités se résument à la marche à pied ou aux voitures à cheval.

A partir de 1846, les chantiers de construction de la voie ferrée et du creusement du canal avec leurs centaines d'ouvriers vont bouleverser la vie chelloise. Il n'y a pas de bâtiment communal pour accueillir la mairie.



HECTARES	HABITANTS	EPOQUE	OFFICIER
1590	1560	ALPHONSE RICHEVILLAIN	
II ÈME RÉPUBLIQUE			

## LES RISQUES ET LES MOYENS AU QUOTIDIEN



### LES GRANDS EVENEMENTS MARQUANTS

- ◆ La Révolution de 1848
- ◆ Début de construction du canal de Chelles
- ◆ Construction de la ligne du Chemin de Fer de Paris à Epernay



La flamme nue est omniprésente puisqu'elle représente l'unique moyen de **s'éclairer** avec les chandelles ou les lampes à huile, de **cuisiner** et de se **chauffer** avec les cheminées des pièces communes.



La ressource en eau est très limitée. Il n'y a que des **puits** et **fontaines** dans le bourg avec en complément les eaux de la **Rivière** de Chelles, du **lavoir**, de l'**abreuvoir**.



Les **feux de cheminée** représentent un risque majeur de tous les jours, à cause de leur utilisation intensive ou du manque d'entretien.



Les **fermes**, les **meules** dans les champs et les **dépôts des marchands de fourrage** peuvent être la proie de feux de grande ampleur.



Les **moulins** et **ateliers des artisans** constituent également un risque permanent.

EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1837

# 1848

# LES HOMMES

Le 17 Août 1837 le Conseil Municipal de Chelles suivant une recommandation de Monsieur le Sous Préfet de Meaux « a été d'avis à l'unanimité de faire organiser une subdivision de compagnie de 21 hommes pour le service de la pompe ». La création de ce service intervient tardivement comparativement à d'autres communes voisines, comme Lagny ou Claye Souilly en 1816. Ces hommes, sous le commandement d'un sous lieutenant, font partie de la Garde Nationale.



Le Maire Louis Broutet est d'ailleurs lui-même Chef de Bataillon de la Garde Nationale. Ces Sapeurs Pompiers sont des hommes établis dans la société chelloise, artisans du bâtiment pour la plupart mais également cultivateurs, vigneron, commerçants..., âgés entre 25 et 50 ans et à même de financer leur équipement.

La subdivision comptera dans ses rangs un ou plusieurs Tambours chargés de battre La Générale dans les rues pour alerter les Sapeurs Pompiers et la population, et des Clairons chargés de transmettre les ordres lors de l'intervention.

## LES UNIFORMES

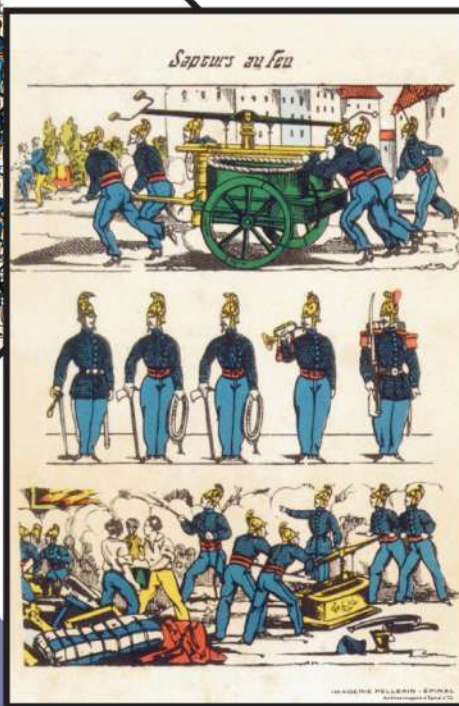
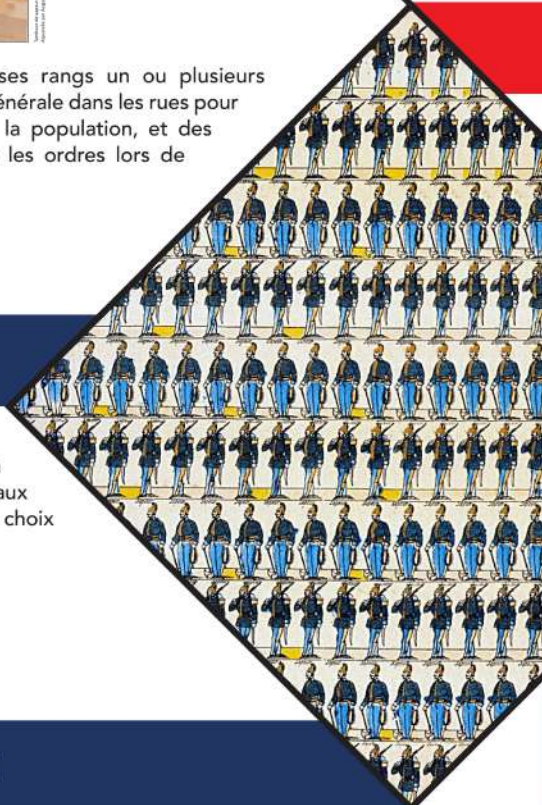
Membres de la Garde Nationale, les Sapeurs Pompiers sont armés : sabre pour les officiers et fusils pour les autres. Les casques sont fournis par la commune. Les uniformes sont financés par les hommes.

## LE STATUT

Membres de la Garde Nationale, ils sont affectés d'office en fonction de leur appartenance aux métiers du bâtiment, ou selon leur choix dans les Sapeurs Pompiers.

## LA POPULATION

Avant et pendant l'intervention des Sapeurs Pompiers, la population participe activement aux sauvetages des personnes, animaux et biens ainsi qu'à l'extinction des foyers.



# 1837 1848

# LA VIE DES SAPEURS POMPIERS

## LES MOYENS D'ALERTE

En fonction du lieu du sinistre, l'information va être donnée par des voisins voire par des coursiers à cheval, venus de fermes éloignées ou des communes voisines. Les Sapeurs Pompiers seront informés par les Tambours qui parcourent les rues.



Faisant partie de la Garde Nationale, les subdivisions ont une organisation militaire avec officiers, sous-officiers et sapeurs. Des amendes sont payées par les retardataires aux manœuvres ou aux convocations diverses.

## LES RISQUES ET PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Le casque est leur seule protection. Leur intervention au plus proche du feu est cause de nombreux accidents.

## LES ASSURANCES ET LES SECOURS

Il n'existe à cette époque aucune forme de secours pour les blessés ou pour les familles des tués en intervention. Les seules aides éventuelles proviennent des communes.

## L'EAU

L'eau est principalement disponible dans la partie Nord du bourg au pied de la montagne avec les sources, la fontaine, le lavoir, l'abreuvoir et la Rivière de Chelles.

Au Sud du bourg, vers l'ancienne abbaye, les disponibilités en eau sont plus limitées.

L'accès à l'eau est très dépendant de la météo : sécheresse, inondations, gel. En cas d'incendie, c'est la population qui établit une chaîne humaine avec des seaux pour alimenter les secours.



## LA CASERNE

Durant cette première période, les Sapeurs Pompiers ne disposent d'aucune installation pour les accueillir.

## LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La Commune ne semble posséder aucun équipement durant cette première période.

Les Sapeurs Pompiers artisans du bâtiment apportent leurs outils et matériels : échelles, haches, grappins...

La population apporte tous les récipients possibles pour transporter et projeter de l'eau.



# 1837 1848

# LES INTERVENTIONS



## LES FEUX DE CHEMINEE

Les cheminées sont utilisées chaque jour de l'année pour la cuisson des aliments et on y brûle du bois rarement sec. Le bistre et la suie s'accumulent dans les conduits de cheminée.

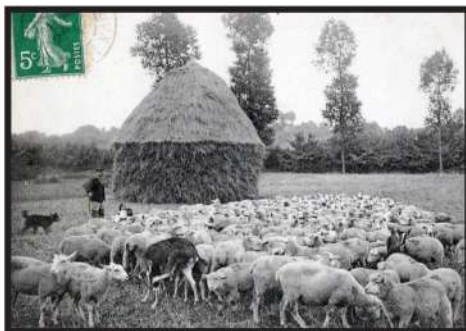
La réglementation demandant l'entretien et le ramonage des cheminées n'étant pas toujours appliquée, de nombreux feux de cheminée vont survenir. Ces feux de cheminée non éteints rapidement conduisent à des feux d'habitation.



## LES FEUX DE PAILLE ET DE FOURRAGE



Les céréales avant le battage sont conditionnées en gerbes. La paille et fourrage en bottes ou en ballots et stockés en meules ou dans les granges des exploitants. Gerbes, bottes, ballots sont constitués manuellement avec un faible pressage. En cas d'incendie, ce faible pressage favorisant la combustion, le feu va se développer très rapidement.



## LES SAPEURS POMPIERS VONT FAIRE LA « PART DU FEU »



Au moyen de haches, de gaffes, de grappins ils « sapent » les constructions alentour de l'incendie pour éviter la propagation des flammes. Faute de pouvoir l'éteindre, ils vont laisser brûler ce qui brûle déjà tout en essayant là encore de saper les constructions pour abattre le feu.



**Le Publiciste 28.11.1868**

Le 20 de ce mois vers 4h du matin un violent incendie à éclaté au domicile de *Mrs Paillette père et fils*, fabricants de brosses à Claye. Aux premiers cris d'alarme la brigade de gendarmerie, la *Compagnie des Sapeurs Pompiers*, les employés de l'*Administration des Omnibus de Paris*, les autorités locales et un grand nombre d'habitants sont accourus sur les lieux du sinistre. Le feu avait pris dans l'*atelier* et menaçait la maison de *M. Barizet*, notaire. Pendant que la pompe de l'*Administration* et les deux autres pompes attaquaient l'incendie dans son foyer, de courageux citoyens, entre autres *Pottin*, *caporal*, *Gargny* et *Fantou* montaient au péril de leurs jours sur le pignon de la maison enflammée et coupant la charpente de la toiture qui a entraîné dans sa chute le second et le 1<sup>er</sup> étage.

Dès lors l'incendie étant circonscrit et les pompes bien alimentées ne tardèrent pas à faire disparaître tout danger. Cependant il n'a été complètement éteint que vers 3 h de l'après-midi. Personnes s'étant particulièrement distingués *M. Person*, médecin vétérinaire et *Dubois*, Lieutenant des Pompiers.

La maison de 3 travées a été complètement détruite, elle appartenait à *Mme Veuve Fleury*. La perte qui s'élève à 6000 F est couverte par la cie d'assurances (sic).

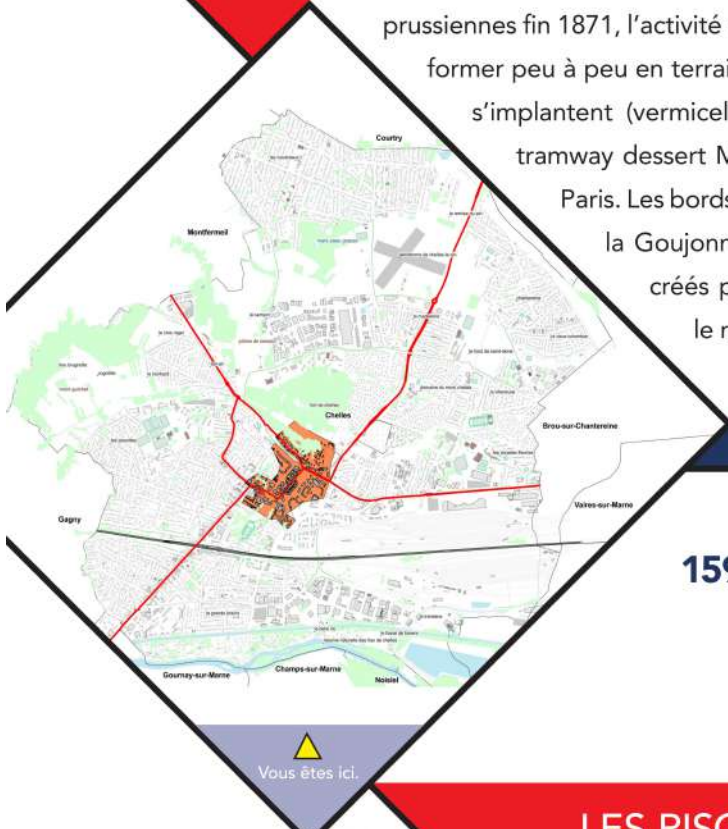
Source: Bulletin Historique de Claye



# 1849 → 1928



En 1849, avec l'arrivée du Chemin de Fer, Chelles débute sa transformation. On inaugure la Mairie, 2 écoles et le local des Pompes en 1861. Après le départ des troupes prussiennes fin 1871, l'activité redémarre progressivement. Les terres agricoles vont se transformer peu à peu en terrains lotis. La plâtrerie se développe et de nouvelles entreprises s'implantent (vermicellerie, passementerie, fabrique de tissus en caoutchouc) Le tramway dessert Montfermeil au départ du Raincy et Ville Evrard au départ de Paris. Les bords de Marne accueillent pêcheurs et promeneurs venus de Paris ; la Goujonnette ouvre ses portes en 1900. Malgré les bouleversements créés par les inondations de 1910 et la Première Guerre Mondiale, le rythme de construction des lotissements s'intensifie et la population passe de 3600 habitants en 1900 à 12500 en 1929.



HECTARES	HABITANTS	EPOQUES	OFFICIERS
1590	1750	1855 PIERRON LOUIS 1870 ETERLET LOUIS 1888 DUPONT ADOLPHE 1895 MINOST AUGUSTE 1898 GREGOIRE LÉON 1905 TOUREL CHARLES	
	II ÈME RÉPUBLIQUE II ÈME EMPIRE III ÈME RÉPUBLIQUE		

## LES RISQUES ET LES MOYENS AU QUOTIDIEN

### LES GRANDS EVENEMENTS MARQUANTS

- ◆ 1849 : Début d'exploitation du chemin de fer (3 trains/jour)
- ◆ 1861 : Inauguration de la « Maison Communale » 1ère Mairie
- ◆ 1865 : Ouverture du canal de Chelles
- ◆ Guerre de 1870 : Chelles est occupée par les Prussiens
- ◆ 1871 : La Commune de Paris
- ◆ 1876 : Construction du Fort de Chelles
- ◆ 1910 : Les grandes inondations
- ◆ Guerre de 1914-1918
- ◆ Camp des permissionnaires
- ◆ 1921 : Début de la construction du Triage



La mise en place du réseau de distribution d'eau courante en 1874.



La mise en place du télégraphe en 1890 et l'installation du téléphone en 1894.



- La construction de la vermicellerie par Menier sur les bords de Marne en 1880, qui sera détruite en 1895.
- La construction de l'usine à gaz et distribution du gaz, en 1890.
- La construction d'une nouvelle vermicellerie par Menier, le long de la Voie ferrée, en 1899.



La mise en place du réseau d'électricité et des égouts en 1925.

EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES

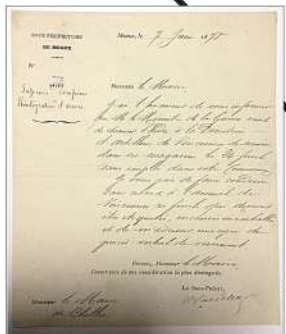


Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1849

# 1928

# LES HOMMES



**En Septembre 1870**, les Sapeurs Pompiers de Chelles rejoignent Paris pour défendre la ville auprès des Sapeurs Pompiers de Paris pendant la durée du siège.

**La loi du 25 Août 1871**, va dissoudre la Garde Nationale mais maintenir les Corps de Sapeurs Pompiers auxquels il ne sera apporté aucun changement.

**Par la Loi du 13 Mars 1875**, les Sapeurs Pompiers vont devoir s'engager pour 5 ans et leurs officiers seront nommés par le Président de la République en étant soumis tous les 5 ans à une nouvelle investiture.



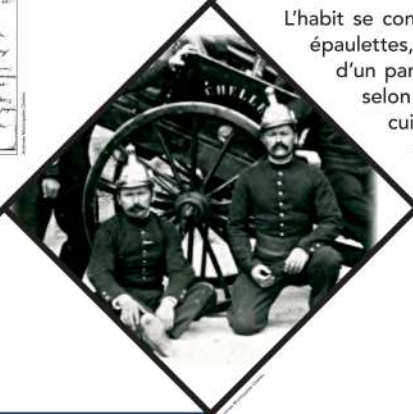
**En 1849**, les professionnels du bâtiment sont automatiquement affectés par le Conseil de recensement de la Garde Nationale dans les Sapeurs Pompiers.

**En 1853**, une décision du Conseil d'Etat statue « un citoyen inscrit contre sa volonté ne peut être maintenu sur les contrôles des Sapeurs Pompiers de sa commune ». Les Sapeurs Pompiers vont devenir des volontaires. Ils sont toujours membres de la Garde Nationale.



**En Août 1876**, le Conseil Municipal de Chelles mettra en application cette loi de 1875 et réorganisera le Corps des Sapeurs Pompiers.

**En 1878**, les Sapeurs Pompiers ne sont plus armés, leurs armes réintègrent l'arsenal de Vincennes .



## LES UNIFORMES

### Le casque

**En 1849**, le casque comporte un haut cimier que l'on va parer de sa chenille pour les cérémonies. **En 1890**, un nouveau casque sans cimier le remplace.

L'habit se compose d'une petite veste de drap avec épaulettes, d'une large ceinture noire et rouge, d'un pantalon de toile blanche ou de drap gris selon la saison et de petites jambières de cuir. **En 1905** les bottes puis en 1925 la veste de cuir vont compléter l'uniforme.



## LA POPULATION

Avant et pendant l'intervention des Sapeurs Pompiers, la population participe activement aux sauvetages des personnes, animaux et biens ainsi qu'à l'extinction des foyers.

EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1849

# 1928

# LA VIE DES SAPEURS POMPIERS

En compensation de leur engagement, les Sapeurs Pompiers vont pouvoir bénéficier de quelques avantages comme l'exemption de la taxe vicinale correspondant à 2 ou 3 jours de corvées à accomplir pour le compte de la Commune. Plus tard à compter de 1902 ils pourront être dispensés des 13 jours de période militaire à accomplir dans le cadre de l'armée territoriale.



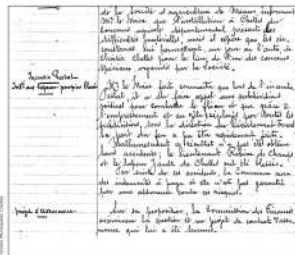
Les Sapeurs Pompiers comme tous les citoyens sont tenus au logement des militaires lors des passages de troupes. De menus avantages existent comme l'attribution d'une indemnité d'un franc par mois pour leurs frais et la gratuité lors de l'attribution de la plaque obligatoire pour les vélos. Lors de la première Guerre Mondiale, les Sapeurs Pompiers retraités vont reprendre du service en remplacement de ceux qui auront été mobilisés.



## LES ASSURANCES ET LES SECOURS

**En 1884**, le Préfet va autoriser l'établissement d'une caisse de secours et de pensions de retraite en faveur des Sapeurs Pompiers de Chelles. Cette « Société de Secours Mutuels des Sapeurs Pompiers de Chelles » accueillera également des membres « honoraires ou participants » ne faisant pas partie de la subdivision.

**En 1909**, le Conseil Municipal approuve la police d'assurance souscrite en faveur des Sapeurs Pompiers auprès de la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers. Le montant de la prime payé par la Commune est déduit des crédits affectés aux Sapeurs Pompiers.



**En 1913**, deux Sapeurs Pompiers de Champs, venus en renfort à Chelles pour combattre l'incendie de la ferme Pestat, vont être blessés lors de l'intervention. Les frais des soins seront imputés et financés par la commune de Chelles. A la suite de ce sinistre, la Commune mettra en place un contrat d'assurance responsabilité civile auprès de la Compagnie La Préservatrice.

## LES MOYENS D'ALERTE

**1874** Mise en place du télégraphe

**1894** Installation du téléphone. Télégraphe et téléphone vont peu à peu remplacer les coursiers à cheval qui, en cas de gros sinistres, étaient envoyés pour « demander renfort » aux Sapeurs Pompiers des communes voisines.

**1921** Le Conseil Municipal « décide que la sirène installée sur le toit de la Mairie sera utilisée en cas d'incendie ».



## LES RISQUES ET PROTECTIONS INDIVIDUELLES

**En 1900**, les Apaches, mauvais garçons de l'époque, s'enprennent aux porteurs d'uniforme et police et pompiers en font les frais.

**En 1913**, l'achat d'un casque respiratoire sécurise quelque peu les interventions en milieux périlleux.



EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRE



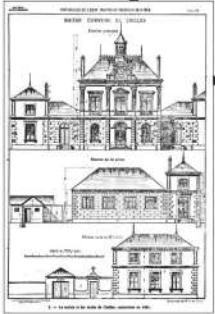
Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1849

# 1928

# LA CASERNE

De 1849 à 1862, la pompe à bras et les matériels sont stockés dans un local loué non identifié. Contigu à la Mairie et aux écoles, un local pour la Pompe est inauguré en Aout 1862.

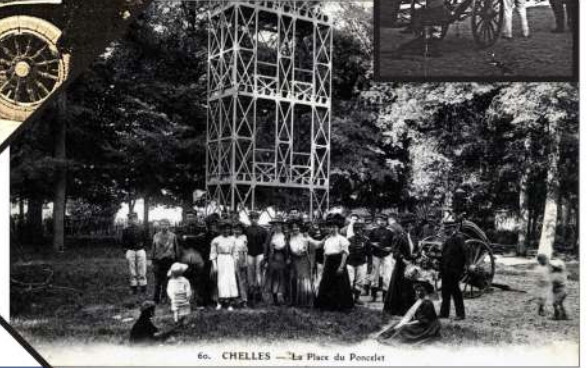
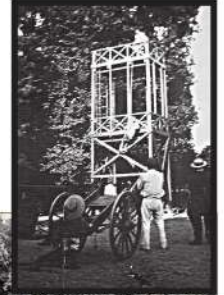


En 1881, pour l'entraînement des Sapeurs Pompiers et le séchage des tuyaux, un premier portique en bois va être construit sur la place du Poncelet.

En 1906, un nouveau portique de 3 étages en fer remplacera le portique initial.

En 1899, après d'intenses discussions, le local des Pompes devenu trop exigu sera agrandi et rehaussé sur son emplacement d'origine.

En 1901, la Commune recevra en donation une propriété d'Adolphe Besson qui deviendra par la suite la Cour Besson puis la Cour Verdier.



60. CHELLES — La Place du Poncelet

## L'EAU

En 1875, l'eau courante arrive à Chelles. Les canalisations sont de petits diamètres et la pression faible. Les particuliers s'approvisionnent majoritairement aux bornes fontaines des rues (5 bornes fontaine en 1878 avec un débit limité à 3000 litres par jour). Le nombre de raccordements au réseau va croître très lentement avec au début des abonnements à la jauge et non pas au compteur.

Des bouches d'incendie de faible diamètre (45 mm) sont réparties le long des voies principales. On en compte 28 en 1925.

Pour les quartiers excentrés ou pour les bâtiments isolés, l'alimentation en eau de la pompe à bras reste un problème majeur. Le recours aux points d'eau naturels (rivière, source) ou artificiels (puits, puits artésiens, ...) reste indispensable. Des difficultés peuvent intervenir dues à la sécheresse ou aux inondations.



## LE MATERIEL

En 1849, la Commune fait l'acquisition d'une première pompe à bras. Une seconde pompe à bras est réceptionnée 27 ans plus tard en 1876. L'inventaire de cette même année précise que la subdivision dispose d'un chariot - avant train - pour le transport des hommes, du matériel et l'attelage de la pompe. 2 dévoirs acquis en 1898 et 1913 compléteront le matériel de cette période.

En 1927, une souscription publique est lancée pour aider au financement de l'achat d'une auto-pompe.



# 1849

# 1928

# LES INTERVENTIONS

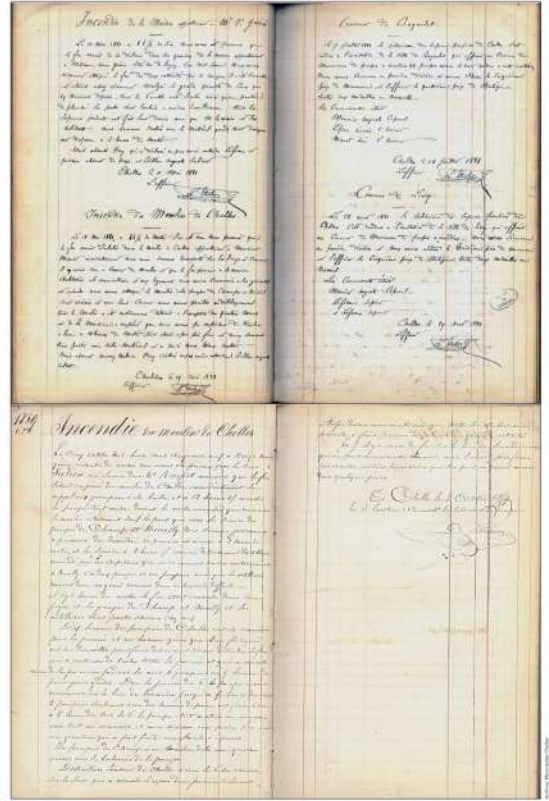
## LE MOULIN DE CHELLES



Par 3 fois, le Moulin de Chelles va être détruit par le feu. Un premier incendie en 1859 ravage tout le bâtiment. Le moulin racheté et reconstruit par Menier brûlera de nouveau en 1881.

**- 17 Novembre 1859 -** 4 heures du matin - Le clairon sonne. Le tambour bat le générale. Le vermicellier du moulin brûle ! Les flammes illuminent l'Église et la montagne. Pompiers de CHELLES, de CHAMPS, NOUILLY St MARIN, NOUILLY-PLAISANCE, VILLER SVRAND, et la pompe à vapeur de NOISIEL sont en batterie. Le capitaine FOURNIEU Grégoire, de CHELLES, tombe d'une toiture et est tué. Tout sera détruit - 355.000 Frs de dégâts.

En 1895, c'est la vermicellerie construite sur la berge qui va être la proie des flammes.



## LES FOURRAGES

Les lotissements remplacent la prairie mais Chelles garde son caractère rural avec encore de nombreux feux de ferme et de dépôts de fourrage.

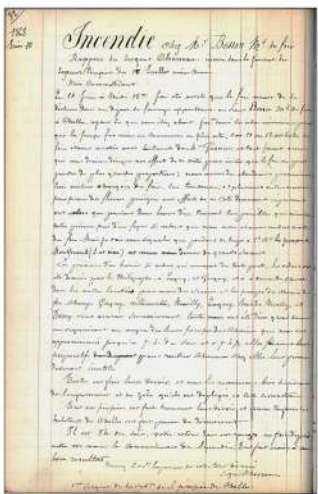


— Un accident analogue à celui que nous enregistrions ci-dessus s'est produit sous le pont voisin de la gare de Chelles. Mardi dernier à 5 heures 10 minutes du matin, une flamme s'est échappée de la machine du train direct se dirigeant sur Paris, et a mis le feu à une voiture chargée de fourrage. En quelques minutes tout a été incendié ; le charretier n'a eu que juste le temps de déceler ses chevaux. La perte causée au propriétaire, le sieur Alexandre Charlot, marchand de foie à Chelles, est évaluée à 1.017, dont 532 fr. pour les marchandises et 485 fr. pour dégradation à la voiture.

En 1867, ce sont les escarilles tombées du foyer d'une locomotive passant sur le pont de la gare qui vont enflammer le chargement d'une voiture chargée de fourrage.

Ce n'est pas la nature, mais une imprudence qui déclenche un gros incendie, peu après huit heures, dans la soirée du 1<sup>er</sup> décembre 1912. Il se déclare chez Adolphe Pestat, au 4, rue Sainte-Bathilde, où il ravage hangars à fourrage, remises et écuries. Les sapeurs-pompiers de Chelles interviennent très vite. Devant l'ampleur du sinistre, ils reçoivent le renfort de leurs collègues de Champs, Noisiel, Ferrières et Montfermeil. Tous réussissent à circonscire le feu qui attaque la propriété de M<sup>rs</sup> Fauconnet, les magasins de M. Pilate, marchand de charbons, et d'autres immeubles.  
À onze heures, tout danger est écarté, mais les bâtiments de Pestat sont détruits avec les 30 à 40.000 bottes de paille et de foin qu'ils contenaient. Les pertes sont estimées à plus de 60.000 francs.  
Les voisins l'ont échappé belle. Seule la toiture de M<sup>rs</sup> Fauconnet a été endommagée, alors que les vitres volaient en éclats chez M<sup>rs</sup> Adolphe Besson et chez son gendre Léon Tronche. Rue du Pont-Saint-Martin, quelques flammeches ont menacé les sacs entassés dans la cour du boulanger Boullard. Deux pompiers ont été blessés, le sapeur Charles Jault, de Chelles, et, plus sérieusement, le lieutenant Louis Robinne, de Champs, qui, tombé d'une échelle, s'est fracturé le bras droit.

En 1912, c'est un violent feu de ferme Rue Sainte Bathilde chez Monsieur Pestat qui la encore va menacer tous les bâtiments voisins.



En 1868, un incendie dévore les bâtiments et matériels du marchand de fourrage Pierre Jules Besson. Les efforts des Pompiers de Chelles soutenus par ceux de 10 communes voisines vont permettre de sauvegarder la Mairie, les Ecoles et la propriété de Monsieur Gasnier Guy contigues aux installations sinistrées.

## LES INONDATIONS



Lors des inondations de 1910, 7 postes de secours vont être établis par la Municipalité. Les Sapeurs Pompiers avec l'appui des soldats du 76<sup>ème</sup> de ligne vont assurer la mise en sécurité des hommes et des animaux. « Par crainte des Apaches, la circulation en bateau est interdite à partir de 10 heures du soir sur toutes les parties inondées. Seuls les bateaux des postes de secours sont autorisés à circuler ». La distribution d'eau potable est suspendue et le ravitaillement des sinistrés se fait au moyen des citernes servant à l'arrosage public.



EXPOSITION ORGANISÉE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRE



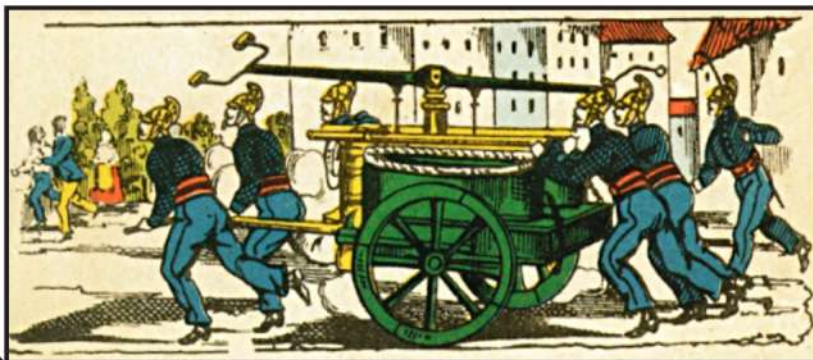
Infographiste : Vaillant Emmanuelle



# POMPES A BRAS

## L'INTERVENTION

Le déplacement de la pompe à bras installée sur son chariot de transport est en général effectué directement à force d'hommes par les Sapeurs Pompiers.



L'effort est intense pour déplacer les quelques 520 kg de la pompe. 4 hommes sont au minimum nécessaires ; 2 hommes supplémentaires équipés d'une bricole peuvent venir en renfort.

Pour un déplacement sur une longue distance, la pompe pourra être attelée à un cheval grâce à l'utilisation d'un avant train, qui transportera le matériel d'incendie et les Sapeurs Pompiers. Le cheval attelé sera réquisitionné et son propriétaire qui ne pourra s'opposer à la réquisition sera dédommagé.



Etablissement central et spécial pour les Administrations Départementales et Municipales.  
Nouveau Prospectus. — Prix réduits. — Mai 1856.

GARANTIE  
DES POMPES  
POMPE  
A BRAS

REQUISITION  
DES POMPIERS  
POMPE  
A BRAS

**E. DARASSE FILS**  
A PARIS  
Impasse Conti, n° 2, près la Monnaie (Quai Conti)

**SAPEURS-POMPIERS**

Fête de la Gare  
subvention.

Le Conseil vote, à l'unanimité, une subvention de 800 francs aux organisateurs de la fête de la gare. Cette somme, portée au budget supplémentaire, sera ordonnancée au nom de M. Cordier, Président du comité.

Notes de matériaux pour  
les avenues du Chesnay  
et Jean de Belles.

Sur leur demande, le Conseil accorde aux syndicats de l'avenue du Chesnay et de l'avenue Jean de Belles, les matériaux ci-après pour l'entretien des dites voies, savoir : Pour l'avenue du Chesnay 10 mètres de pierres et pour l'avenue Jean de Belles, 15 mètres.

Camion des Sapeurs  
Pompier

Le Conseil décide que le camion fourni par M. Noury à la subdivision des Sapeurs-Pompier, pour le service des incendies, sera soldé au moyen de la subvention accordée par le Etat de 29 495 fr d'un prélèvement de 95 40 fr sur les fonds disponibles de 1901.

Fournitures gratuites  
dans les Ecoles.

Le Conseil décide qu'à partir de la rentrée de 1901, les fournitures de classes aux élèves des écoles laïques sont gratuites. Les dépenses en seront supportées par la Ville. A cet effet un crédit spécial de 1000 fr est inscrit au budget supplémentaire de 1901, et une pareille somme de 1000 fr portée au budget de 1901.

L'organisation du service est renvoyée à la

Plus tard, avec l'arrivée de l'automobile, la pompe à bras sera remorquée par un camion réquisitionné, dans lequel prendront place les Sapeurs Pompiers et leur matériel.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE. 165

Art. XXXVIII. Tous propriétaires de chevaux sont tenus, au besoin, de les fournir pour le service des incendies, et le prix du travail de ces chevaux sera payé sur mémoires certifiés par le commissaire de police ou par le colonel des sapeurs-pompier.

Art. XXXIX. Il est enjoint à tous marchands, vendeurs de l'incendie, de fournir sur la réquisition du commissaire de police ou du commandant de détachement de sapeurs-pompier, les flambeaux et terrines nécessaires pour éclairer les travailleurs, ainsi que le combustible destiné au service des pompes à vapeur.

Le prix des fournitures faites sera payé sur des mémoires certifiés ainsi qu'il est dit à l'article précédent.

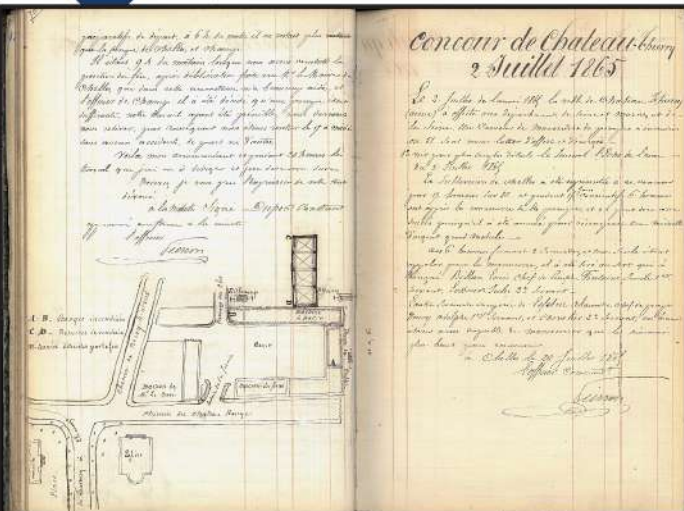
ORDONNANCE DU 2 JANVIER 1867

concernant la fabrication et le commerce des huiles minérales et autres hydrocarbures.

# POMPES A BRAS

## L'UNION FAIT LA FORCE

Au delà de l'extinction des feux sur la commune de Chelles, le renfort apporté aux autres communes ou reçu de celles-ci est chose courante.



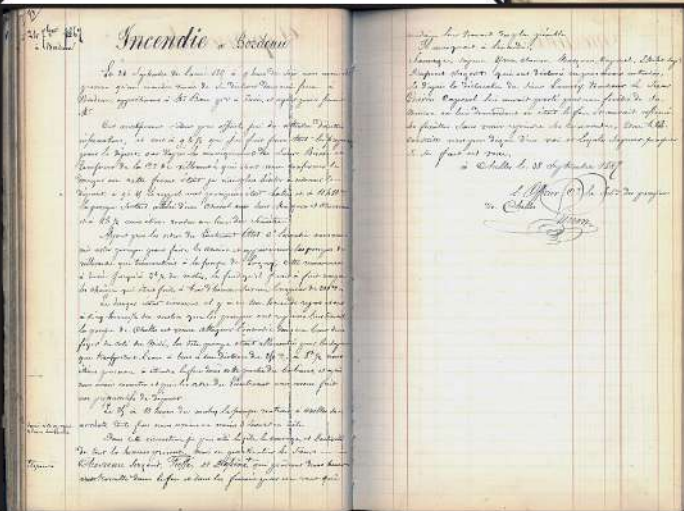
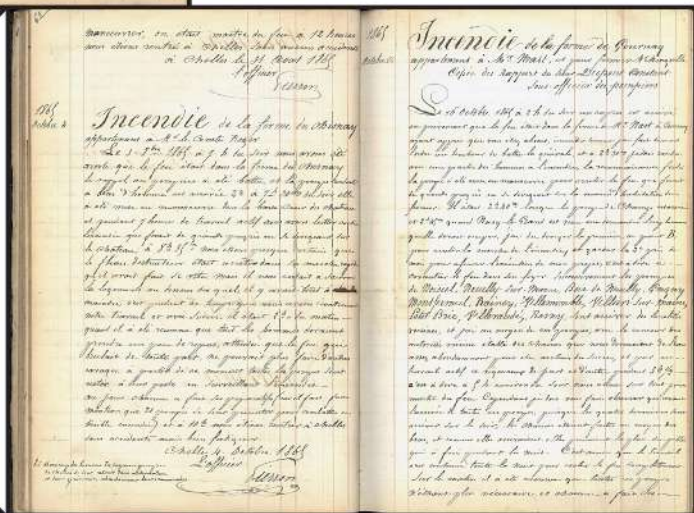
Les Sapeurs Pompiers de Chelles vont intervenir dans les communes limitrophes : Vaires, Gagny, Montfermeil, Gournay mais également plus lointaines comme Le Pin ou Bordeaux.

En contrepartie, lors des gros sinistres sur Chelles, ce sont Montfermeil, Neuilly, Villemomble, Noisiel qui viendront en renfort.

### EN 1865

12 POMPES PRÉSENTES  
LORS DE L'INCENDIE  
DE LA FERME DE GOURNAY

21 POMPES PRÉSENTES  
LORS DE L'INCENDIE  
DE LA FERME DU CHESNAY



Les pompes vont pouvoir être utilisées soit directement pour l'extinction, soit en relais entre un point d'eau et une autre pompe, afin de remplacer les chaînes humaines.

Les pompes utilisées dans les communes limitrophes sont toutes des pompes à bras, à l'exception de la pompe à vapeur de Noisiel qui à partir des années 1890 fera l'envie de toutes les autres subdivisions de pompiers.

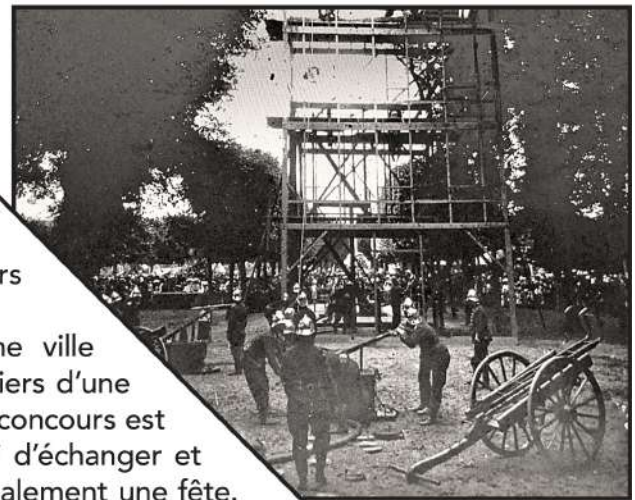


# CONCOURS DE POMPES

# UNE MANIFESTATION POPULAIRE DE 1850 À 1938

Durant la période 1854 à 1939 de très nombreux « Concours de Pompes » vont être organisés dans toute la France. Ces manifestations techniques mais également festives vont être conjointement mises en place par les Sapeurs Pompiers et par les Comités des fêtes des communes.

L'organisation d'un concours de pompes dans une ville présente un double avantage : pour les Sapeurs Pompiers d'une part, pour la commune d'autre part. Pour les Pompiers, le concours est l'occasion d'exercices et d'apprentissages, il permet aussi d'échanger et de se documenter sur les matériels présents mais c'est également une fête. Participer à un concours de pompes signifie d'abord de longs mois de préparation, seuls les meilleurs peuvent prétendre y participer.



Concours de pompes à Chelles



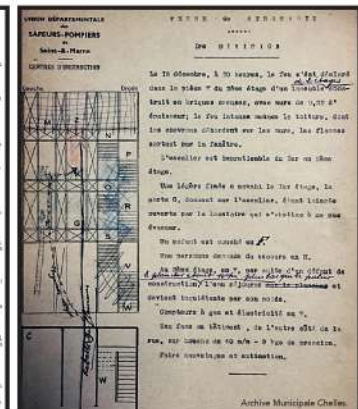
Commission des Chemins de fer et de la Navigation  
 L'Administration des Chemins de fer et de la Navigation a l'honneur de vous adresser les conditions de la participation à la manifestation qui aura lieu le jour de la manifestation et de vous adresser les explications qui s'y rapportent, ainsi qu'un tableau récapitulatif des conditions de participation.

Le 10 Octobre, à 10 heures, le Des d'Etat d'abord dans le salon du 1er étage d'un hôtel...  
 Le 11 Octobre, à 10 heures, le Des d'Etat d'abord dans le salon du 1er étage d'un hôtel...  
 Le 12 Octobre, à 10 heures, le Des d'Etat d'abord dans le salon du 1er étage d'un hôtel...

C'est ensuite voyager ; les champions désignés pour représenter la compagnie se déplacent accompagnés de leurs camarades parfois de leur famille et d'une délégation de supporters, si le trajet n'est pas trop long. Certaines délégations parcourent des centaines de kilomètres. Pour la municipalité, les épreuves prennent l'aspect d'un spectacle offert aux troupes de badauds qui se pressent sur la place publique, ou dans la cour des casernes. Le spectacle envahit les rues, car il y a défilés et rassemblements au fil du déplacement des compagnies. L'animation est encore plus importante lorsque les municipalités font coïncider la date des concours avec celle d'un autre événement : foire, ou fête locale.

Commissariat des Chemins de fer et de la Navigation  
 FILIAIRES des concours de pompes

TERRE  
 Sous-officiers - Thème : Groupe A  
 Sous-officiers - Thème : Groupe B  
 Sous-officiers - Thème : Groupe C



# CONCOURS DE POMPES

# AVEC LA PARTICIPATION DE CHELLES

La première participation des Sapeurs Pompiers de Chelles à un Concours de Pompes a lieu à Meaux en 1855.

Entre 1855 et 1938, on retrouve les Pompiers de Chelles dans une cinquantaine de participations à des Concours ou à des Congrès départementaux ou nationaux.



## Liste des concours où les Sapeurs Pompiers de Chelles ont participé.

Année	Mois	Jour	Lieu
1854	07	oct	Meaux
1855	02	juil	Chelles
1865	27	mai	Boisgongne sur Seine
1866	12	mai	Saint Claude
1867	29	août	Lezay
1869	29	juin	Chelles
1879	13	juin	Lagny
1880	08	juin	Meaux
1881	17	juin	Bagneux
1881	28	août	Ligny Gagny
1881	11	sept	Meaux
1882	11	juin	Saint Pierre
1882	11	juin	Vincennes
1882	21	mai	Paris
1882	20	août	Nogent sur Marne
1883	26	août	Caen
1884	07	sept	Meaux
1885			Nogent sur Marne
1890			Cauchois
1891			Chelles
1899			Chelles
1903			Chelles
1906	09	sept	Cobell
1911	23	juil	Cherbourg
1912	27	oct	Paris à Binson
1913	31	août	Chelles
1913	31	août	Champs sur Marne
1914	20	juin	Lagny
1914	13	sept	La Charité sur Loire
1920	02	mars	Paris à Binson
1922	19	août	Chelles
1922	03	sept	Chelles
1923			Macon
1923	26	août	Macon
1924	15	août	Arras
1924	24	août	Pontailleur
1924	24	août	Chelles
1926	juin		Fécamp
1926	15	août	Ligny Gagny
1926	29	mai	Saint Quentin
1927	18	juin	Saint Die
1930	17	juin	Gugny
1931	17	juin	Fonrobie
1931	05	juin	La Croix
1932	03	juil	Etigny
1933	10	mai	Les Sablons d'Orme
1936	14	mai	Champs
1936	15	août	Ferrières en Brie
1936	15	août	Nogent sur Marne
1938	01	juin	Chelles
1938	19	juin	Lagny

1855  
M. de 1855  
Commissaire au Concours de Meaux

Sur l'organisation de la Fête de la Ville de Meaux, le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Commissaire au Concours de Meaux

1855  
Commissaire au Concours de Meaux

Sur l'organisation de la Fête de la Ville de Meaux, le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Commissaire au Concours de Meaux

1855  
CONCOURS du 7 Octobre 1855

Le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 7 octobre 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 7 octobre 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Commissaire au Concours de Meaux

7 concours seront organisés au cours de ces années par le Comité des Fêtes et les Sapeurs Pompiers de Chelles. Afin de procurer un maximum d'animation dans la ville, après le défilé des délégations au travers de la ville, les manœuvres de sauvetage se déroulent sur le portique des Pompiers au Poncelet et les manœuvres de pompes à la Villa de l'étang.

1855  
Le dimanche 12 juillet aura lieu à Chelles un grand concours de pompes à incendie. 37 sociétés s'y sont fait inscrire, ce sont : Le Baloy, Ferrières en Brie, Bassy St-Georges, Vouismont, Goussiers, Gogny, Pontailleur, Champs, Quincy, Nitry, Villenoy, Tricot, Dreuillon, Hanigoy, Tency, La Ferté-Gaucher, Thorigny, Dammarin, Roissy, Lagny, Croissy, Bannillon, Vendrest, Voulangis, Villeaux té, Eddy, Saint Mandé, Boursault, Damery, Saint Denis, Barbry, Le Perreux, Aunet, Saint Just des Marais.

Commissaire au Concours de Meaux

Sur l'organisation de la Fête de la Ville de Meaux, le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Commissaire au Concours de Meaux

Commissaire au Concours de Meaux

Sur l'organisation de la Fête de la Ville de Meaux, le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Le Comité d'organisation a l'honneur de vous adresser le programme de la Fête, qui sera célébrée le dimanche 27 mai 1855, en votre honneur. Ce programme est le fruit de vos vœux, et vous prie de vouloir bien agréer les assurances de sa reconnaissance.

Commissaire au Concours de Meaux

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-&Marne

VILLE de CHAMPS-sur-MARNE

MANGÈVRE - CONCOURS du 10 MAI 1936

Monsieur Louis Charles Capitaine du Corps des Sapeurs-Pompiers de Chelles

PRÉSIDENT d'HONNEUR de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-&Marne

LE PRÉSIDENT de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-&Marne



# EN POESIE

# BULLETIN NATIONAL DES SAPEURS POMPIERS

(Archives municipales de Chelles)

## LE SAPEUR POMPIER

### Récit dramatique

C'est la nuit. Au dehors le vent souffle en tempête ;  
La neige en tourbillons descend d'un ciel très noir.  
Chez lui le bourgeois dort, sans souci de savoir  
Si d'autres n'ont point froid que la misère guette.

On a chauffé l'appartement durant le jour ;  
Il fait si bon chez soi : les persiennes sont closes ;  
Il fait si bon vivre et se livrer aux songes roses,  
Madame peut rêver de chiffons et d'amour.

Soudain, un cri : Quoi donc ?... Ce cri coupe l'espace :  
Au feu !... Au feu !...  
Dans l'ombre de la rue un homme glisse et passe...  
L'entend qui veut !...

Sans doute on se réveille en sursaut, on bondit  
Hors du lit et l'on court ouvrir une fenêtre ;  
Le danger est voisin, le feu proche peut-être ?  
Mais non. On ne voit rien, on se rassure, on dit

Avec un ton tremblant fait d'un peu de panique :  
— Cela doit être loin... Et puis il fait si froid !...  
Cependant que Monsieur ajoute par surcroît,  
D'un accent persifleur, goguenard, ironique :

— Nous lisons les détails au Petit Beauvaisien...  
« Puis de nos bons pompiers c'est la besogne en somme,  
« Ils sont payés pour ça... Reprend l'homme. »  
« Si tu veux bien, »

Mais là-bas, au faubourg, où l'alerte est donnée,  
Dans la chambre mal close, ouverte à tous les vents,  
Brusquement et malgré le temps, la maisonnée  
A sauté de son lit : tous, mari, femme, enfants.

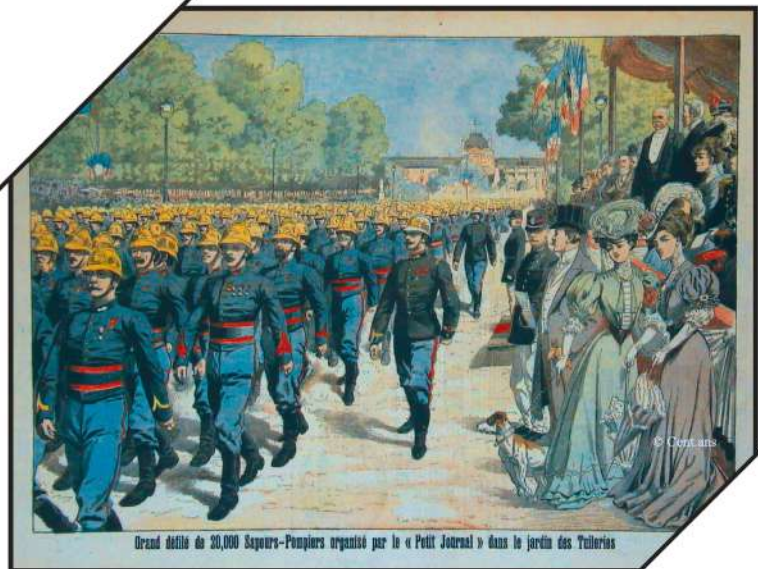
L'homme est sapeur-pompier, il a le geste grave.  
Le mot bref, les yeux francs et bons — et l'air d'un brave.  
— Femme, il faut se hâter, car le feu n'attend pas...  
« Ma vareuse, mon casque... Et de suite là-bas :

Puis d'une voix qu'il veut rendre douce et légère :  
— Adieu tous ! Au revoir ! Les enfants et la mère  
Reçoivent un baiser qui sera (le sait-on ?)  
Peut-être le dernier qu'il pose sur leur front...

Il court à son devoir, au danger vers la flamme,  
Vers la mort qui là-bas le guette et qui l'attend.  
Il sera la victime ou le héros du drame  
Dont les journaux feront un banal accident.

Voyez le spectacle est tragique ;  
La maison, un foyer ardent ;  
Dans les flammes au vol magique,  
Dans les gerbes d'or l'on entend  
Des cris fous d'affreuse détresse  
Car là sont des êtres vivants  
Que la flamme poursuit et presse  
De sa meurtrière caresse :  
C'est une veuve et deux enfants

— Au secours !... Sauvez-les ! criait la pauvre femme  
En se tordant les bras, sans souci de la flamme  
Qui léchait ses habits et brûlait ses cheveux.  
« C'est horrible !... Les voir mourir ainsi !... Je veux  
« Ne point voir cette chose atroce et lamentable...  
Et soudain, dans un cri farouche, épouvantable,



Grand défilé de 20.000 Sapeurs-Pompiers organisé par le « Petit Journal » dans le jardin des Tuileries

Enjambant la fenêtre et la barre d'appui  
La mère s'abattit sur le sol dans la nuit...

Et les enfants levaient en l'air leurs bras si frêles...  
On entendait prier et crier leurs voix grêles...  
Alors ce fut sublime, héroïque... mais fou.  
Le pompier qui venait d'arriver, tout à coup

S'écria : — Qu'on me donne une corde, qu'on plante  
Contre ce mur en feu l'échelle et que je tente  
D'arracher à la mort ces deux pauvres petits.  
— Mais c'est la mort pour vous, pompier ! Moi, je vous dis

« Que ces enfants ont droit de vivre et... je suis père.  
— C'est insensé ! C'est fou !... pourtant on laissa faire.  
Et le pompier gravit l'échelle à pas pressés.  
Et son ombre apparaît sur les murs embrasés,

Vrai fantôme dans les gerbes étincelantes,  
S'élançant à travers les flammes jaillissantes  
Dans le bruit effrayant et tragique que font,  
En s'écroulant, les toits ainsi que les plafonds.

On applaudit... Les plus blasés pourtant se taisent.  
Ceux qui raillaient hier ne sont plus à leur aise :  
Il faut bien admirer le héros simple et doux  
Dont le geste sauveur est le même pour tous

Et qui n'espère rien de son acte sublime.  
Sera-t-il le héros ? Sera-t-il la victime ?  
Pour sauver deux enfants qui ne sont pas les siens  
Ne va-t-il pas plutôt faire deux orphelins ?

Il monte. Le voici sur le haut de l'échelle  
Quelle angoisse ! On le voit qui s'arrête et chancelle  
Entouré de fumée et de flammes à la fois.  
Il disparaît soudain puis l'on entend sa voix

— Ils sont sauvés ! — Alors, triomphant et superbe  
Dans la belle clarté d'une nouvelle gerbe  
D'étincelles qui sont son auréole à lui.  
Le pompier réparait... et c'est enfin le bruit

Des braves saluant le sauveteur qui montre  
Le cher fardeau qu'un de ses bras ensermé contre  
Sa poitrine ou palpète un vrai cœur de héros.

Donc vous pouvez, Messieurs, railler, faire des mots,  
Blaguer le bataillon de vos pompiers qui passe,  
J'aurais voulu vous voir, cette nuit, à leur place !

**Ce poème  
a été composé  
par : A. T.**

# EN FETE

## 3 JOURS EN L'HONNEUR DES SAPEURS POMPIERS

### JOURNEE NATIONALE



La date est arrêtée par le ministre de l'intérieur et la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise. Organisée le même jour partout en France au mois de juin, une cérémonie d'hommage se tient à Paris sur la tombe du soldat inconnu à l'arc de triomphe.

### LA SAINTE BARBE



Au III<sup>ème</sup> siècle en Orient, Barbara fille de Dioscore refuse tous les prétendants ; son père l'isole dans une tour où elle découvre le Christ et se convertit. Elle refuse de renier ses convictions, condamnée à la torture elle est décapitée sur l'ordre de son père. Dès sa mort la foudre s'abat sur lui d'où la légende. Sainte Barbe devient la protectrice de tous les métiers en rapport avec la foudre et le feu.



### JOURNEE INTERNATIONALE

Elle est fêtée dans certains pays, particulièrement anglosaxons, le 4 mai, jour de la Saint Florian. La journée est en l'honneur des Sapeurs Pompiers, mais aussi des ramoneurs.

EXPOSITION ORGANISÉE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



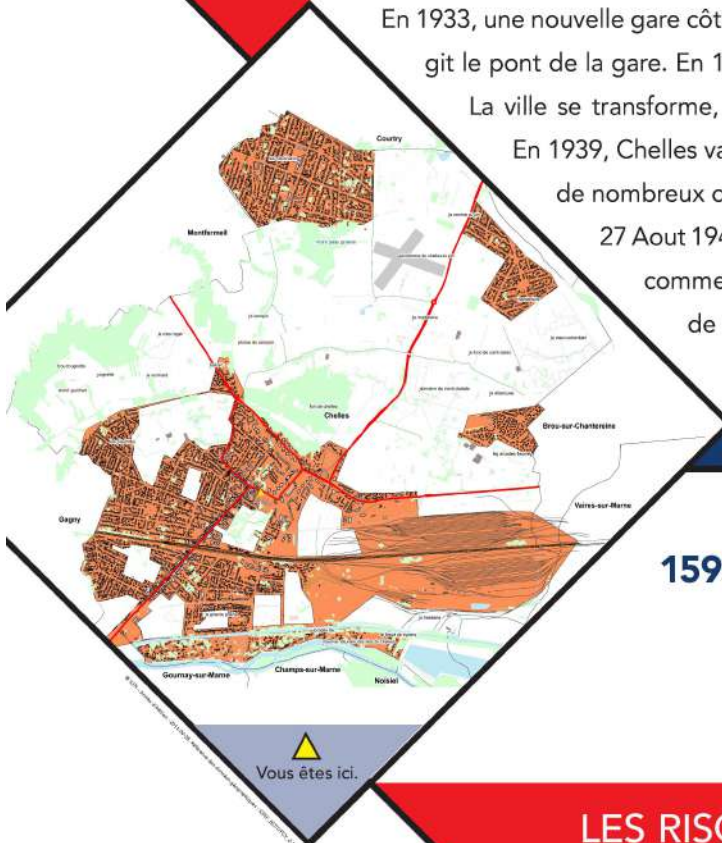
Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1929

# 1956



En 1929, la population continue de s'accroître entraînée en partie par l'activité industrielle (trriage, vermicellerie, briquetterie, ...) et par la poursuite de la construction des lotissements. En 1933, une nouvelle gare côté Nord remplace l'ancienne gare côté Sud et on rehausse et élargit le pont de la gare. En 1938, la nouvelle Mairie est ouverte dans le parc (place actuelle). La ville se transforme, il y fait bon vivre avec les baignades sur les bords de Marne. En 1939, Chelles va être emportée dans la tourmente du deuxième conflit mondial, de nombreux civils et résistants vont trouver la mort. La Mairie est dynamitée le 27 Aout 1944, reconstruite puis inaugurée en 1949. Les premières entreprises commencent à s'installer au début des années 50 dans la zone industrielle de la Trentaine ; Le développement se poursuivra avec la création de la déviation de la RN34 qui traversait autrefois le centre ville.



HECTARES	HABITANTS	EPOQUES	OFFICIERS
----------	-----------	---------	-----------

1590

12 000

III ÈME RÉPUBLIQUE  
IV ÈME RÉPUBLIQUE

1905 CHARLES TOUREL  
1942 ALMIRE DUJARDIN  
1945 MAURICE DUBRESSON  
1951 EUGÈNE ROULOT  
1954 FERNAND SIROUX

## LES RISQUES ET LES MOYENS AU QUOTIDIEN



### LES GRANDS EVENEMENTS MARQUANTS

- ◆ 1933 (le 23/12) Accident ferroviaire de Lagny Pomponne
- ◆ 1939 Début du conflit
- ◆ 1944 Bombardements sur la gare de triage
- ◆ 1955 Inondations



- Le développement du triage et de la zone entretien.
- La construction de l'aérodrome de Chelles en 1937.
- En 1955, les premiers logements sociaux apparaissent avec la construction du « Manoir Saint Hubert ».



- Les carrières et la briquetterie du Sempin : l'extraction du gypse et de l'argile, les accidents des ouvriers, les fours pour la cuisson des briques...
- La production de la vermicellerie.
- L'usine à gaz (fermeture en 1956).
- Le déploiement du gaz de Lacq.



- Le développement du réseau électrique mis en place en 1925.
- Les 326 lanternes d'éclairage au gaz de Chelles vont peu à peu être remplacées par des lampadaires électriques.



# 1929

# 1956

# LA VIE DES SAPEURS POMPIERS

**En 1934**, Création du Service Départemental avec la désignation de Chelles comme centre de secours principal couvrant Claye Souilly, Annet sur Marne, Moussy le Vieux.

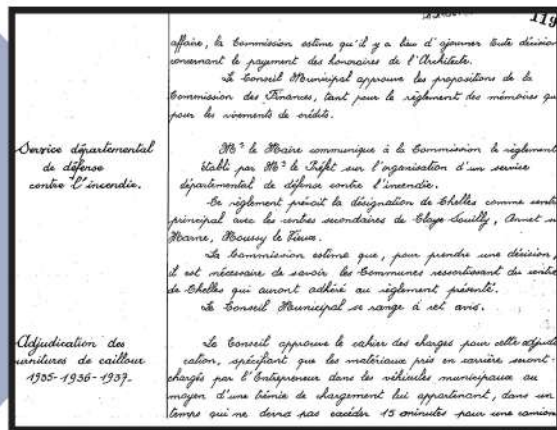
**En 1943**, la Défense Passive demande à ce que l'effectif passe de 30 à 35 hommes.

**Le 16 Août 1944** : Assassinat des otages au Bois de Boulogne dont Gabriel Verdier conducteur de l'ambulance municipale et sapeur pompier.

**En 1946**, Réorganisation du Corps de Sapeurs Pompiers.

**Au début 1946**, l'indemnité annuelle datant de 1937 est revalorisée avant d'être remplacée fin 1946 par des indemnités horaires couvrant les heures de manœuvre et d'intervention.

**En 1938**, les Sapeurs Pompiers Chellois participent à leur dernier concours de pompes à Lyon.



## LES ASSURANCES ET LES SECOURS

**En 1936**, augmentation de la participation de la Commune au financement de la retraite des Sapeurs Pompiers au travers de la Société de Secours Mutuels.



## AVANTAGES ET OBLIGATIONS DES SAPEURS POMPIERS

Comme tous les autres Chellois, les Sapeurs Pompiers sont tenus au logement des militaires lors des déplacements de troupe.

**En 1876**, le Conseil Municipal avait dispensé les Sapeurs Pompiers de cette obligation mais celle-ci leur a été réimposée en 1907.

**En 1946**, l'article 40 du Règlement de Service du Corps confirme une fois encore l'obligation de rendre les honneurs funèbres « à tout sapeur en activité sans distinction de grade, ainsi qu'aux Maire, adjoints et conseillers municipaux en exercice »

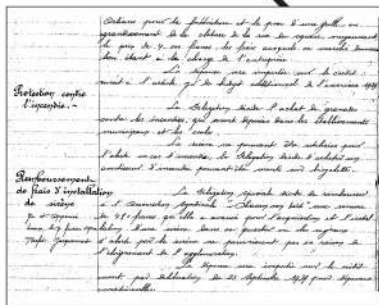


## LES MOYENS D'ALERTE

**Depuis 1921**, la Sirène remplace les tambours. Le téléphone se développe lentement.

**En 1932**, les PTT décide de réserver le 18 à l'appel des secours incendie.

**En 1940**, la sirène étant utilisée pour avertir des bombardements, la Municipalité décide de l'achat d'une sirène montée sur un vélo pour alerter des incendies.



EXPOSITION ORGANISÉE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle



# 1929

# 1956

# LA CASERNE



La nouvelle Mairie inaugurée en 1938, dynamitée en 1944 est réouverte en 1949 après reconstruction.

L'arrivée d'un second véhicule d'incendie – le FIN Laffly – en Avril 1949 va pousser la Municipalité à rechercher un nouvel espace pour accueillir les Sapeurs Pompiers. Le choix va se porter sur des bâtiments annexes de la Mairie. Le bâtiment principal construit en 1882 par Frantz Jourdain va être sensiblement remanié et équipé de 3 portes à bascule pour l'accès des engins.



En 1929, Le local des Pompes se révélant trop petit, l'autopompe va être abritée dans les installations de la Cour Besson utilisées par les services de la Voirie.

En 1942, le Conseil Municipal va décider de la construction d'un local spécifique en appentis dans la Cour Besson pour le remisage de l'autopompe.

En 1945, la Cour Besson prend le nom de Cour Verdier en hommage à Gabriel Verdier employé communal et sapeur pompier fusillé en 1944.



## L'EAU

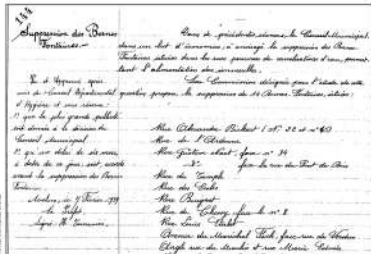


Les canalisations de faible diamètre sont peu à peu remplacées par de nouvelles installations permettant un accroissement sensible des débits disponibles.

En 1939, les bornes fontaines du centre ville sont remplacées par des bouches d'incendie.

## LE MATERIEL

En 1929, livraison de l'autopompe La Licorne. Une motopompe remorquable tractée par un camion municipal puis par le FIN est mise en service au cours des années 1940. En 1949, les Sapeurs Pompiers réceptionne un Fourgon d'incendie Laffly (FIN)... En 1956, un Fourgon Mixte (FM) remplace la très vieillissante Licorne. Un véhicule de liaison Juva 4 arrive en complément.



# 1929 1956

# LES INTERVENTIONS

## COLLISION ENTRE 2 TRAINS

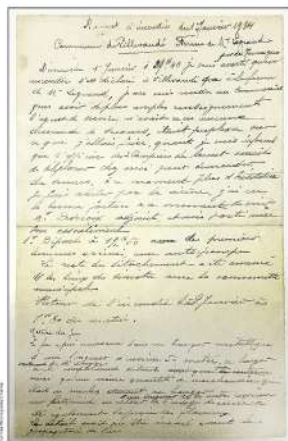
**Le 23 Décembre 1933** au niveau de Pomponne, le train Paris Strasbourg percute le train Paris Nancy immobilisé en attente de libération de la voie. Les quatre voitures de queue du Paris Nancy sont écrasées par la locomotive du Paris Strasbourg. On dénombrera 214 morts et plus de 300 blessés.



## FEU DE FERME A VILLEVAUDE



**Le 1<sup>er</sup> Janvier 1934**, les Sapeurs Pompiers de Chelles embarqués sur l'autopompe et la camionnette municipale partent combattre en renfort un violent feu de ferme à Villevaudé.



**En 1956**, sur les 106 interventions, on recense encore 91 feux dont 61 feux de cheminée avec toujours un renfort apporté aux autres communes pour 19 interventions.



## LES BOMBARDEMENTS ET INONDATIONS

**3 Juin 1940**, les premiers bombardements interviennent sur Chelles.

**En 1944**, le triage est l'objet de nombreux bombardements les 29 Mars, 28 Juin, 8 Juillet et 18 Juillet. Les secours relèveront de très nombreuses victimes civiles et militaires.



**En 1955**, la Marne déborde une nouvelle fois et les secours vont batailler pendant de longues semaines pour éviter l'inondation du triage et de la ville.



**En 1955**, Parmi les interventions autres que l'incendie, on va retrouver des sauvetages d'animaux avec notamment le sauvetage de vaches enlisées dans les secteurs Rue de Turenne / Rue Albert Caillou, ce qui prouve le coté encore très rural de la Commune.



# EN RECHERCHE

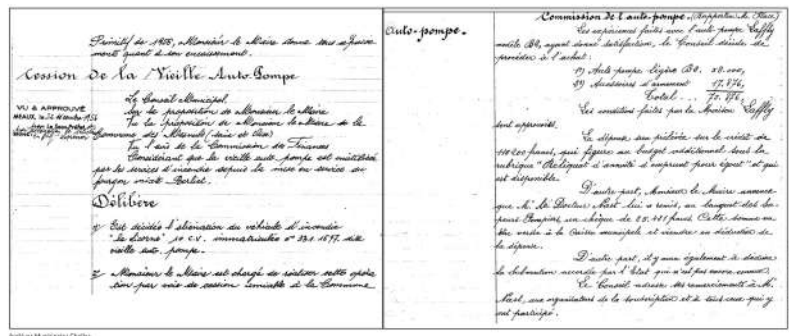
# OU EST PASSEE LA LICORNE ?

Après 80 ans de pompes à bras, l'arrivée à Chelles en 1929, de cette auto-pompe de marque La Licorne et carrossée par Laffly va révolutionner la vie de nos sapeurs pompiers avec sa citerne de 400 litres et sa pompe de 60m<sup>3</sup>/heure. Fini de pousser, de courir et de pomper...



En 1956, après 27 ans de bons et loyaux services, elle commençait à montrer des signes de fatigue à tel point qu'on la surnomma la Grand-mère.

Le Conseil municipal du 30/11/1956 va décider de son sort. Elle fut vendue à la commune des Mesnuls en Seine et Oise, pour la somme de 90 000 francs, en tant que véhicule de voirie.



## LA PETITE HISTOIRE

Un essai de pompe fut réalisé aux Mesnuls. Il consistait au nettoyage du sol de l'église. La force du jet balaya les chaises jusqu'à l'autel. « Essai réussi » La Licorne entama une nouvelle vie !

Nous avons recherché activement sa trace aux Mesnuls et ailleurs, en vain.

# AIDEZ-NOUS A LA RETROUVER !

# 1957 → 1978



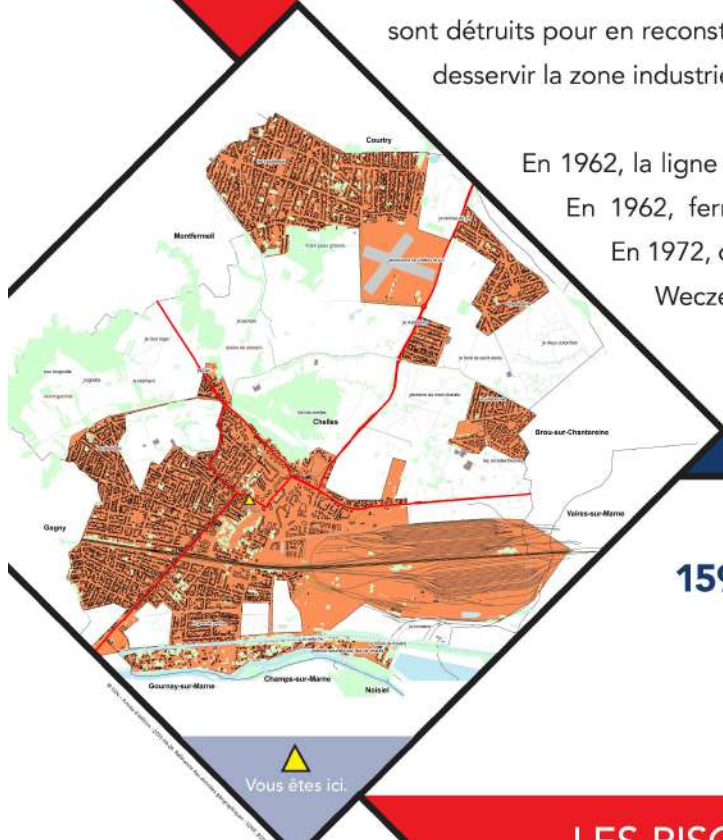
Dès 1957, Chelles connaît une urbanisation importante. Le Vieux Chelles est détruit dans le cadre du plan de rénovation urbaine ; 900 logements sont détruits pour en reconstruire 2000. En 1959, l'avenue de Sylvie, une nouvelle voie, va desservir la zone industrielle des 55 hectares de « la Trentaine ». Les grands ensembles fleurissent : Chantereine, Turgot, les Cressonnières...

En 1962, la ligne SNCF est électrifiée ramenant Paris à 13 minutes de Chelles.

En 1962, fermeture de l'usine à gaz suite à l'arrivée du gaz de Lacq.

En 1972, démolition de la Villa Lainé lors de la restructuration du collège

Weczerka. En 1975, création de la Gare Routière et fin des travaux de rénovation de la Gare SNCF.



**HECTARES    HABITANTS    EPOQUES    OFFICIERS**

**1590    21 915**

**II ÈME RÉPUBLIQUE  
II ÈME EMPIRE  
III ÈME RÉPUBLIQUE**

**1957 BERNARD ZITMAN  
1962 FERNAND SIROUX  
1965 MAURICE SIEZENIS  
1965 LOUIS BARRAUD  
1966 MICHEL VAILLANT  
1977 SERGE GERARD**

## LES RISQUES ET LES MOYENS AU QUOTIDIEN



### LES GRANDS EVENEMENTS MARQUANTS

- ◆ 1964 : Début de la démolition et de la rénovation du Vieux Chelles
- ◆ 1964 : Accords de jumelage avec LINDAU
- ◆ 1969 : Inauguration du Centre Culturel
- ◆ 1969 : Démolition de la Cité d'Urgence et relogement de ses habitants
- ◆ 1971 : La commune achète le fort (*problèmes de sécurité*)
- ◆ 1974 : Fin de la rénovation du vieux Chelles
- ◆ 1974 : Début de développement de la deuxième phase de la zone industrielle de la Trentaine



Le Gaz de Lacq en 1962.



Le triage de Chelles Vaires, le dépôt de locomotives, les ateliers d'entretien.



- Le développement des grands ensembles (Saint Hubert 1957, Chantereine 1960, Le Bief 1962, Les Cressonnières 1965, Le Pont du Forest 1969, La Grande Prairie et La Noue Brossard 1966/1969, ...).



Le développement de la zone industrielle et des risques liés (Sopaluna, ...).



- La très forte croissance du parc automobile entraînant une forte augmentation du nombre d'accidents de la voie publique.  
- La très forte croissance du trafic poids lourd.



Un quasi doublement de la population chelloise en 20 ans.

EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



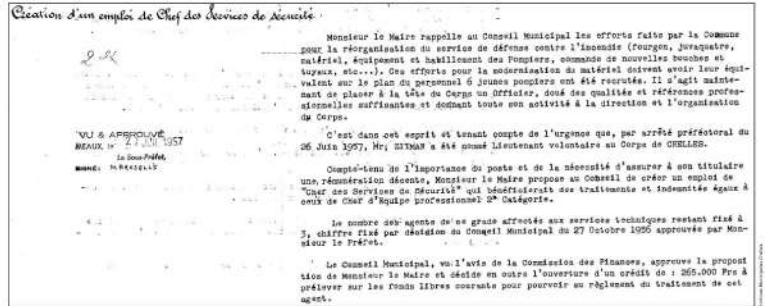
Infographiste : Vaillant Emmanuelle

1957

1978

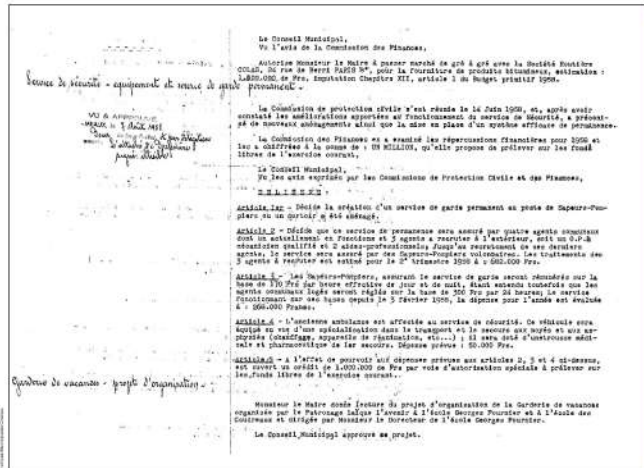
# LES HOMMES

**Le 20 Juillet 1957**, le Conseil Municipal décide de la création d'un emploi de Chef de Service de Sécurité, officier de Sapeurs Pompiers communal permanent.



**Le 28 Juin 1958**, le Conseil Municipal entérine une nouvelle organisation du service de Sécurité avec :

- La création d'un service de garde permanent, ce service étant assuré par 4 agents avec une prévision de recrutement de 3 agents extérieurs.
- L'aménagement d'une pièce pour assurer les permanences de nuit dans les locaux du Service Incendie.
- Le transfert de l'ambulance municipale aux Sapeurs Pompiers pour les secours d'urgence.



## LES EFFECTIFS RENFORCES

Cette nouvelle organisation tardera à se mettre en place suite à la non embauche des 3 agents extérieurs en dépit des nombreuses relances du Lieutenant Zitman.

**En Juin 1964**, le Conseil Municipal décide de la création de 3 emplois de Sapeurs Pompiers Professionnels pour l'encadrement des Sapeurs Pompiers Volontaires (1 Sergent, 1 Caporal et 1 Sapeur).

**A partir de 1965**, l'arrivée de Sapeurs Pompiers Départementaux va renforcer les effectifs de Chelles.

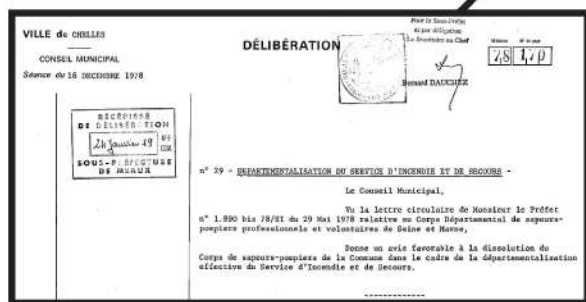
**Le décret du 25 Octobre 1976** va ouvrir la profession de Sapeurs Pompiers aux femmes et cette même année une première femme rejoindra les effectifs du Corps.

**Le 18 Décembre 1978**, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la dissolution du Corps des Sapeurs Pompiers de Chelles.



## LA DEPARTEMENTALISATION

Avec la départementalisation du Corps, tous les Sapeurs Pompiers volontaires et professionnels sont intégrés dans le Corps Départemental.



EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



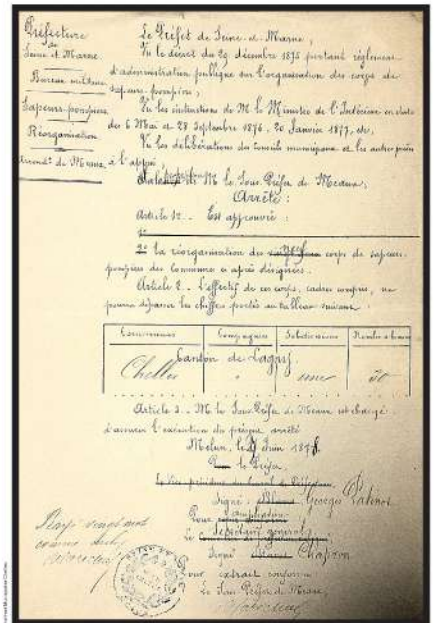
Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1957 1978

# LA VIE DES SAPEURS POMPIERS

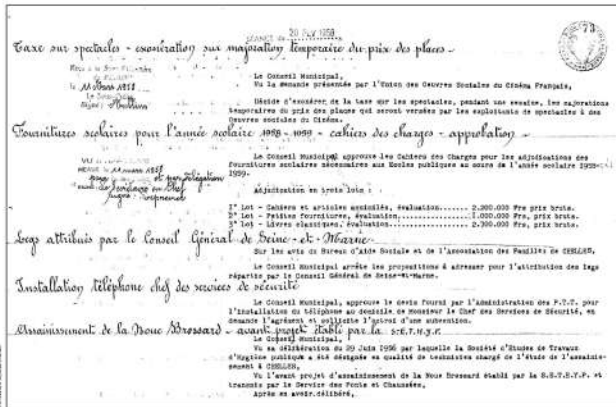
En 1848 puis en 1878, la Préfecture avait limité les effectifs de la subdivision de Chelles a un maximum de 30 hommes. Une augmentation sensible des effectifs (45 hommes) avait été demandée en vain en 1960 par le Chef de Corps. Il faudra attendre 1965 pour que les effectifs dépassent le seuil des 30 hommes. L'effectif de 45 hommes demandé en 1960 ne sera atteint qu'en 1974.

Cet effectif sera de 75 pompiers volontaires et professionnels en fin de l'année 1978 lors de la dissolution du Corps des Sapeurs Pompiers de Chelles.



## LES MOYENS D'ALERTE

Le 28 Février 1958, le Conseil Municipal vote l'installation du téléphone au domicile du chef du service sécurité.

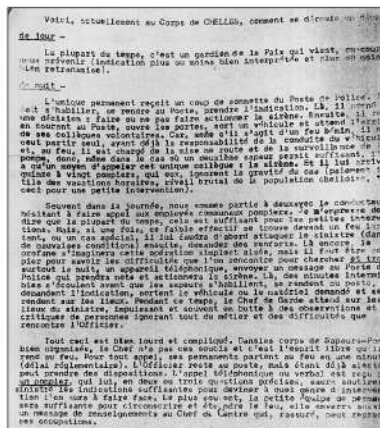
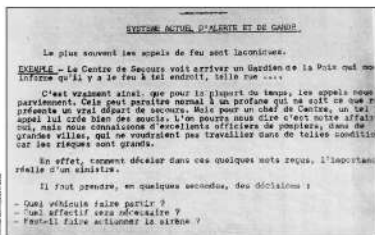


En 1960, dans un courrier adressé au Maire, le lieutenant Zitman Chef de Corps évoque l'impérieuse nécessité de moderniser le système d'alerte et de liaison des Sapeurs Pompiers.

## LA VIE DES SAPEURS POMPIERS

Le 17 Novembre 1970, le corps départemental des Sapeurs Pompiers de Seine et Marne est créé et va intégrer progressivement l'ensemble des corps communaux du département.

1976, une première journée Portes Ouvertes sera organisée dans la toute nouvelle caserne de la rue du Tir.



Ce ne sera qu'en 1966 que le Conseil Municipal votera l'achat de 3 postes émetteurs récepteurs permettant d'assurer la liaison entre le poste de garde et les personnels en intervention.

La sirène installée sur le toit de l'ancienne Mairie reste le seul moyen d'alerte des Sapeurs Pompiers Volontaires ; une seconde sirène sera installée en 1974 sur le toit de l'école du Docteur Roux.

Un système de sonnettes sera installé dans les appartements des HLM Buignet occupés par les Sapeurs Pompiers Professionnels.



EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1957

# 1978

# LA CASERNE

De 1949 à 1960, les bâtiments de la caserne donnant sur le parc vont être suffisamment vastes pour accueillir les engins.

En 1960, Le déménagement des services de la Voirie vers le site des anciens abattoirs va permettre d'abriter dans la Cour Verdier, les véhicules supplémentaires fournis par le département (Echelle de 30 mètres, camion grue, ...)



En 1968, après l'étude de différents projets, le Conseil Municipal décide la construction d'une nouvelle caserne ; un premier projet regroupant Sapeurs Pompiers et Services de la Voirie sur le site des anciens abattoirs sera abandonné au profit d'une construction rue du Tir.



Cette nouvelle caserne sera inaugurée en novembre 1975.

## LE MATERIEL

- En 1957 Fourgon Incendie Normalisé, Fourgon Mixte, Echelle Remorquable, Voiture feux de cheminée Juvaquatre.
- 1960 FIN, FM, ER, Voiture feux de cheminée Juvaquatre, Camion Citerne Incendie, Ambulance.
- 1961 Arrivée de l'ambulance 403.
- 1964 Achat lance grande puissance financée par l'Amicale.
- 1968 Début de la mise en place du matériel départemental.
- 1968 FIN, FM, Jeep, 4L, CCI, VSAB Citroen, Fourgon Pompe Tonne, Camion Citerne Feux de forêts Léger, Echelle sur porteur 30 mètres.
- 1972 Camion Grue, Dévidoir Automobile avec 1360 mètres de tuyaux de 110 et une Moto Pompe Remorquable.



EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

1957

1978

# LES INTERVENTIONS

En l'espace de 20 ans le nombre annuel d'interventions va être multiplié par 15.  
158 sorties en 1958, plus de 2500 sorties en 1978.

## LE FEU



Bien que de moins en moins nombreux sur la Commune, les bâtiments agricoles continuent à être la proie des flammes. On va recenser également de nombreux feux de baraquements ou de bâtiments vétustes.



## LE SECOURS A PERSONNES



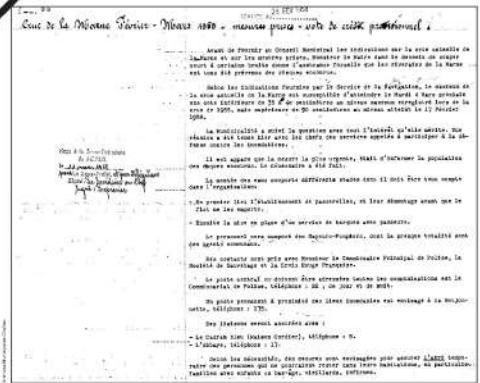
C'est le secteur d'intervention qui va connaître la plus forte progression.

Cette évolution sera d'une part la conséquence de la reprise du service de l'ambulance pour les transports d'urgence en 1958 mais sera également due au très fort développement du parc automobile entraînant un développement considérable du nombre d'accidents de la voie publique.



## L'EAU

En 1958, la Marne déborde une fois encore.



## L'EVOLUTION DES MOYENS



L'évolution des qualifications des Sapeurs Pompiers et des matériels aura pour suite logique une évolution des interventions (véhicules plongeurs, camion grue, ...)



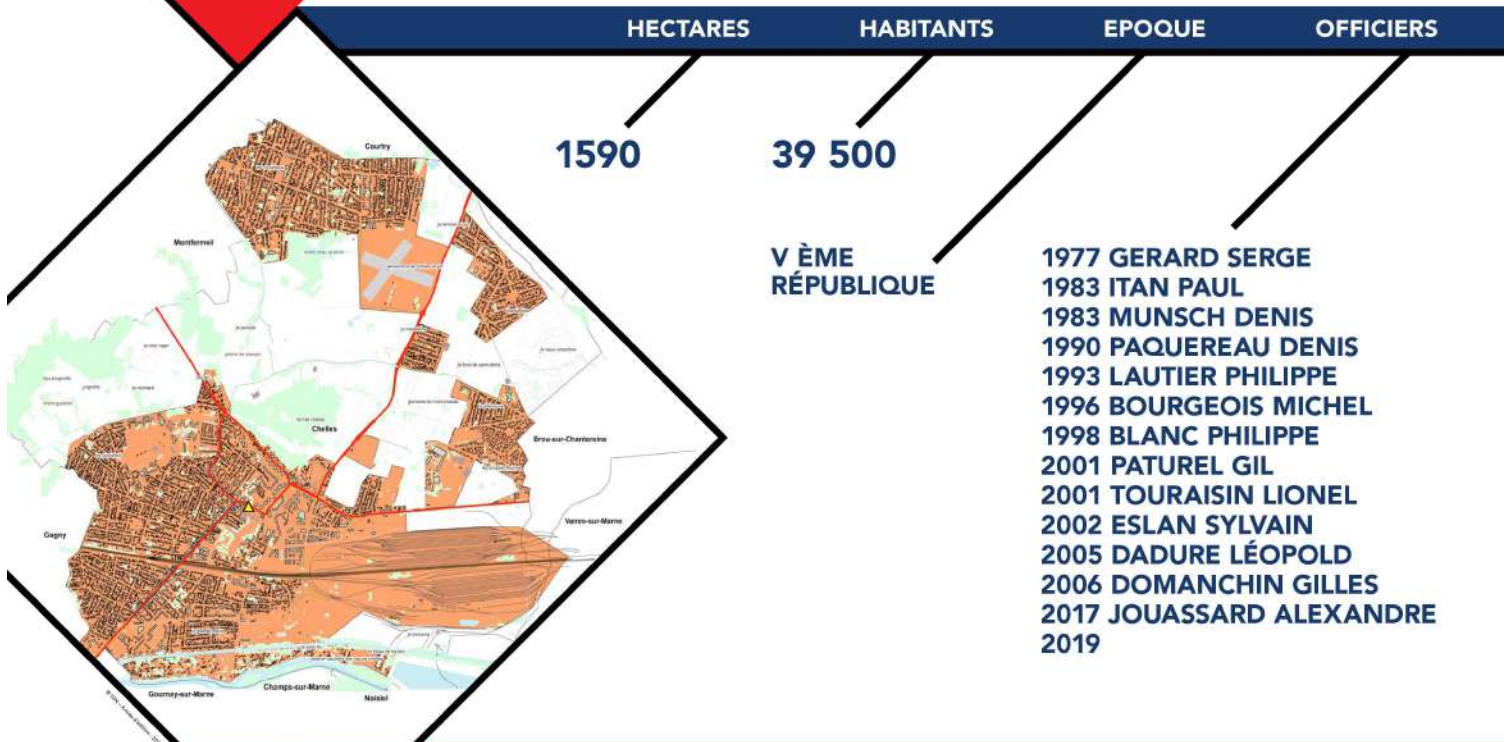
## LES CATASTROPHES



Le 3 Mars 1974, un DC10 de Turkish Airlines s'écrase sur la forêt d'Ermenonville. Les Sapeurs Pompiers de Chelles associés à tous les moyens de secours de la région seront présents sur le site de l'accident. Les 346 passagers et membres d'équipage seront tués lors du crash. Il n'y aura aucun survivant.



# 1979 → 2019





 Vous êtes ici.

## LES RISQUES ET LES MOYENS AU QUOTIDIEN

### LES GRANDS EVENEMENTS MARQUANTS



- ◆ A la fin des années 1970, les zones encore disponibles seront urbanisées au nord et à l'est de la ville : Edification des 19 tours de Périchelles, de la Zac du Mont Chalats en 1974, du Vieux Colombier en 1977, du Plain Champs en 1980, de la Fontaine en 1990.
- ◆ 1980 : les premiers véhicules circulent sur l'A104 (Francilienne).
- ◆ 1986 : démarrage des travaux d'extension de la mairie. Les travaux sont découpés en 3 tranches dont la dernière s'achèvera en 1994. Les bâtiments réaffectés de l'ancienne caserne seront démolis lors de cette dernière période.
- ◆ 1991 : début d'activité de l'espace économique de la Tuilerie.
- ◆ 1992 : ouverture de Disneyland Paris.
- ◆ 1998 : Le projet d'aménagement de la zone de l'Aulnoy va voir le jour. Mise en place du RER E (Eole) avec la refonte totale de la gare.
- ◆ A compter de 2002, les travaux pour le passage du TGV vont bouleverser la cité. On passe de 4 à 6 voies.
- ◆ 2005 : mise en place de l'intercommunalité Marne et Chantereine.
- ◆ 2015 : on compte 472 entreprises installées à Chelles.
- ◆ 2016 : Mise en place de la nouvelle intercommunalité Paris Vallée de la Marne. Première journée citoyenne organisée par la Ville de Chelles.

- ◆  Le développement de l'aéroport de Roissy et de la zone de Villepinte.
- ◆ 
  - Poursuite du développement urbain et réduction des zones agricoles.
  - Poursuite du développement de la zone de la Trentaine et développement de la zone d'activités de La Tuilerie.
- ◆  Le fort développement des entreprises du secteur logistique sur les territoires de Chelles et des communes environnantes.
- ◆  L'ouverture de l'A104 et la croissance constante du trafic des automobiles et des poids lourds.
- ◆  La forte activité de tous les secteurs liés à l'exploitation de Disneyland Paris.

EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1979

# 2019 LES HOMMES ET LES FEMMES

En 1979, tous les Sapeurs Pompiers Chellois volontaires et professionnels sont des Sapeurs Pompiers départementaux. Au fil de ces 40 années passées, les effectifs vont évoluer de 75 à 101 hommes et femmes.

## LES MOYENS D'ALERTE

C'est au début des années 2000 que le Centre de Traitement de l'Alerte CTA-CODIS basé à Melun va prendre en charge l'ensemble des appels 18 et 112 de Seine et Marne. C'est le CTA-CODIS, après traitement de l'information, qui va déclencher les secours.

Les Sapeurs Pompiers dans les Centres de Secours vont recevoir les détails de l'intervention directement sur leur BIP personnel. Les standards traditionnels des Centres de Secours disparaissent.



1979  
23 Volontaires  
52 professionnels

2019  
60 Volontaires  
41 professionnels

## LA CASERNE

La caserne Inaugurée en 1975 a vu son environnement profondément se modifier. La zone agricole s'est transformée peu à peu en zone immobilière et logistique.



Si l'extérieur du bâtiment n'a que peu ou pas évolué, l'intérieur du bâtiment lui a été profondément remanié.



EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1979

# 2019

# LES UNIFORMES LA PROTECTION

Durant près de 60 ans, l'uniforme et la protection des Sapeurs Pompiers vont peu évoluer. La tenue de feu de Chelles en 1925 constituée du casque en métal, de la veste de cuir et des bottes va traverser les décennies. Il faudra attendre la fin des années 80 pour que le casque F1 et les tenues F1 remplacent le casque Adrian et les tenues de feu et d'intervention d'autrefois. Fin 2018, de nouvelles Tenues de Service et d'Intervention vont se substituer aux tenues F1.



## LE MATERIEL

Lors de son inauguration en 1975, le Centre de Secours Principal de Chelles, à l'identique des autres CSP du département, sera très polyvalent dans ses interventions : équipe de plongeurs, camion grue, ...en complément bien sur du secours à personnes, de la lutte contre le feu et des interventions diverses.

Lors de la spécialisation des CSP au début des années 1980, la caserne de Chelles verra le départ de ses plongeurs et de son camion grue et accueillera son premier VEMA (Véhicule à Equipement Modulaire Amovible) et sa première cellule de Sauvetage Déblaiement.



Le Centre de Secours de Chelles disposera pendant un temps d'une équipe cyno avec la construction d'un chenil.



Après 1989 et la création du GRIMP, de nouveaux matériels seront mis en œuvre avec parfois en support les moyens de la Sécurité Civile.



EXPOSITION ORGANISEE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1979

# 2019

# LES INTERVENTIONS

Sur les 40 ans de cette période, nous allons assister à un doublement du nombre d'interventions réalisées par le Centre de Secours de Chelles.

## 6000 INTERVENTIONS SERONT RÉALISÉES EN 2018

### LE FEU

Les feux d'appartements, de pavillons.



Les feux de fermes ou de hangars agricoles.



Les feux de locaux commerciaux et industriels.



**5%**  
DES INTERVENTIONS  
AU SEIN DU  
SDIS 77



**89%**  
DES INTERVENTIONS  
AU SEIN DU  
SDIS 77

### LE SECOURS A PERSONNE

Les malaises et asphyxies.

**Les Accidents de la Voie Publique**  
Ils impliquent des véhicules légers mais également de nombreux poids lourds.



**Les Secours avec des équipes ou des moyens spécifiques**  
(Equipes Sauvetage déblaiement, GRIMP, ...)



EXPOSITION ORGANISÉE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# 1979 2019

# LES INTERVENTIONS

Des opérations diverses dans la commune ou dans les communes proches mais parfois très éloignées de Chelles.

**6%**  
DES INTERVENTIONS  
AU SEIN DU  
SDIS 77

## LES COLONNES FEUX DE FORETS

Depuis 1989, des renforts nombreux ont été apportés par les équipes de Chelles dans la lutte contre les feux de forêts : Var, Gironde, Bouches du Rhône, Guadeloupe, ...



Sécurisation de sites : spectacles, feux d'artifice, ...



Les manifestations diverses : Journées citoyennes, ...



## LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES (OPEX)

Depuis leur premier départ pour Mexico en 1985, les équipes de Chelles sont intervenues à de nombreuses reprises pour des Opérations Extérieures afin de porter assistance lors des catastrophes en Arménie, à Haïti, au Nicaragua, au Népal, au Japon, ...



Assistances diverses.



Protection et sécurisation.



EXPOSITION ORGANISÉE PAR



Société Archéologique et Historique de Chelles

AVEC LES PARTENAIRES



Infographiste : Vaillant Emmanuelle

# AU FEMININ

## 2 FEMMES SE LAISSENT INTERVIEWER POUR NOUS FAIRE PARTAGER LEUR EXPERIENCE DE SAPEUR POMPIER

Le décret du 25 octobre 1976 annonce que « les corps des Sapeurs Pompiers communaux peuvent être composés de personnels tant masculins que féminins ».



CHANTAL, 16 ANS, FAIT SON ENTREE A LA CASERNE DE CHELLES EN 1976 EN TANT QUE SAPEUR POMPIER

### Première femme à Chelles, et l'une des premières en France.

Pour Chantal Prioville c'est un rêve qui se réalise, une découverte qui la marquera à vie. Dès son arrivée à la caserne, Chantal est « choyée » par l'équipe, entourée de bienveillance mais aussi traitée comme les autres dans l'accomplissement des tâches quotidiennes. Comme le reste de son équipe elle a été mise face à la dureté du Métier.

« On est habitué à ses exigences et j'ai choisi d'avoir un regard sur la mort qui ne soit pas dramatique comme il peut l'être dans notre culture ». « Ce qui m'a permis ce détachement pour vivre et accomplir au mieux ce métier était l'esprit de famille qui animait la caserne... être capable de se retrouver après les interventions dans une bonne ambiance, être toujours prête à faire des farces aux plus jeunes de l'équipe, partager mes difficultés et mes joies avec les collègues, cela a été la clef pour surmonter la réalité de ma vie de pompier. Rapidement et sous l'œil bienveillant du Capitaine Gérard, l'équipe de Chelles est devenue ma deuxième famille. Je n'ai jamais prétendu avoir la force des hommes, mais mon petit gabarit me permettait de passer dans des endroits exigus, impossibles d'accès pour eux, l'équipe trouvait sa complémentarité dans cette nouvelle mixité.

Pourtant, les interventions pour les nids de guêpes restaient assez compliquées, la tenue de protection était la même pour tous, inutile de vous dire que j'atteignais avec difficulté la visière de la protection. Avec ma taille 32 fillette, je nageais dans cette tenue XXL ! J'ai adoré ces années comme pompier volontaire, je garde en tête le rythme parfois soutenu de cette activité, parfois il fallait décaler 10 à 15 fois par jour au VSAB. Ces interventions étaient pour moi des moments forts ou le contact humain débordait parfois sur l'aspect technique du métier. Une fois on a fait un accouchement en urgence... la maman nous a annoncé que le bébé portera le prénom d'un des pompiers présents.

C'est avec nostalgie que je repense à cette période, aux interventions dures mais aussi à celles plus légères, aux manœuvres, aux concours de cross, aux entraînements en piscine, aux fêtes de fin d'année passées à la caserne... Ce fut pour moi, un déchirement de quitter cet uniforme, et ma tenue de sortie faite sur-mesure !

« Mon rêve d'enfant s'est réalisé... »

« Sept années inoubliables, sans hésiter je le referais ! »

MATHILDE, 24 ANS, LIEUTENANT PROFESSIONNEL, EST ARRIVÉE À CHELLES EN MAI 2018.

### Elle fait partie des trois femmes officiers en Seine-et-Marne.

A l'âge de 12 ans, j'ai fait ma première rentrée dans une caserne de Gironde en tant que JSP (Jeune Sapeur Pompier).

J'ai poursuivi par 4 ans de sapeur pompier volontaire en parallèle de mes études. Celles-ci étaient en lien avec cette activité : un DUT d'hygiène et sécurité suivi d'une licence de management du risque dans le BTP.

#### Comment envisager une autre carrière que celle de pompier ?

Depuis mon enfance, mon parcours me destinait à cette profession. J'ai passé le concours d'officier de Sapeur Pompier professionnel que j'ai eu la chance de réussir. J'ai profité de l'année avant mon concours pour faire un séjour humanitaire de plusieurs mois dans un orphelinat en Afrique du sud. J'en suis revenue enrichie humainement de cette expérience.

A mon retour, j'ai intégré l'école d'officiers d'Aix-en-Provence. A ma sortie, j'ai été affectée à la caserne de Chelles où j'ai pu m'y intégrer. C'est une structure comme je le souhaitais, avec une forte activité opérationnelle et la spécialité Sauvetage-Déblaiement.

En l'absence du chef de centre, le capitaine JOUASSARD, mon collègue le Lieutenant LE PORT et moi-même le remplaçons en tant qu'officier adjoint.

Ma fonction opérationnelle est celle de chef de groupe. Dans notre structure hiérarchisée, elle a pour objectif la gestion d'une intervention avec plusieurs engins. En intervention, il est important d'avoir une équipe professionnelle en qui nous avons confiance. Les qualités et connaissances de chacun permettent le bon déroulement d'une intervention. A mon sens, le savoir être, la volonté, l'adaptabilité, la disponibilité, la rigueur d'exécution et le sens de la relation sont des qualités nécessaires au métier.

Le Sapeur Pompier n'est pas un super héros. Il doit avoir des connaissances larges et variées face aux missions qui évoluent en même temps que la société et le progrès. Le retour d'expérience et le partage de connaissances sont primordiaux dans le développement de nos compétences professionnelles.

Ce poste à Chelles me convient, je souhaite y rester pour continuer à me former et construire les bases de ma carrière.



« La compétence n'a pas de sexe. »

# 180 ANS

DES CHELLOIS  
AU SERVICE DES CHELLOIS

## LES SAPEURS POMPIERS DE CHELLES DE 1837 A 2019\*

- ♦ BARDOU  
Clement ♦ BARON  
Johan ♦ BARRANCO-  
ROY Angélique ♦  
BARRAUD Louis ♦ BELLARD  
Henri ♦  
BARRAUD Robert ♦ BELLARD Sulpice ♦  
♦ BASSI Laurent ♦ BELLAY Benjamin ♦ BELTRAMI  
♦ BATAILLE Edouard ♦ Marc ♦ BELZANNE Hervé ♦ BERGER  
BATAILLE Tristan ♦ BERGERON Christophe ♦  
Emile ♦ BERTIN Christian ♦ BETHULEAU  
BATAILLE Mathieu ♦ BETOU Alfred ♦ BETOU  
Joseph ♦ Vincent ♦ BEZARD Jean ♦ BEZIAT  
BATAILLE Louis ♦ BATTEUR Stéphanie ♦ BIANAY-BALCO  
Laurent ♦ BAUCHE Yannick ♦ Teddy ♦ BICHOT J. Louis ♦  
BAUDE Stéphane ♦ BAUDIC Yann ♦ BAURY ♦ BILLAN Auguste ♦  
Auguste ♦ BAZOIR Georges ♦ BAZOIR Leon ♦ BILLAN Louis ♦  
BEAUNAT Jacques ♦ BECHERIE Matthieu ♦ BEGNEU BINET Isabelle ♦  
Michel ♦ BEKAERT Eric ♦ BEKHTI Amrane ♦ ♦ BINTZ  
Louis ♦  
♦ BIRE Eugene ♦ ♦  
BLANC Philippe ♦ BLANCHARD Florian ♦ BLEUZE Thierry ♦ BLOT  
J. Claude ♦ BLOT Patrick ♦ BODIN Robert ♦ BODIN Wilfrid ♦ BOILLOT Alain ♦ BOISSIER  
Jacques ♦ BOISTAY Christian ♦ BOITTIN Vincent ♦ BONDEAU Benoît ♦ BONNOT Delphine ♦ BORGHESI  
Guillaume ♦ BORGNON Fernand ♦ BOUBERKA Sabry ♦ BOUCHACOURT Auguste ♦ BOUCHET Thierry ♦ BOUDINET  
Denys ♦ BOUDJEMAH Mehdi ♦ BOUNAB Mohamed ♦ BOURG Alain ♦ BOURGEOIS J. Marc ♦ BOURGEOIS Michel ♦  
♦ BOURGEOIS Rene ♦ BOURGERY Franck ♦ BOUSSET Valérie ♦ BOUTEILLE Didier ♦ BRETEL Roland ♦  
♦ BROCARD Jacques ♦ BROCARD Patrick ♦ BRODIN André ♦ BRODIN Christian ♦ BRODIN Henri ♦  
BRODIN Marcel ♦ BRODIN Pierre ♦ BRULE Dominique ♦ BRUNEAUT Robert ♦ BUCHEZ Alain ♦  
BUI-THO J. Marc ♦ BUNEL Bruno ♦ BURNY Christophe ♦ BURYLO Sebastien ♦ CABANES Jean ♦  
CABRINHA Bryan ♦ CACHERA J. Marc ♦ CAIAZZO Adeline ♦ CAILLAUX ♦ CAPARROS Cédric ♦  
CAPPELLARI Christophe ♦ CARDONA Alexis ♦ CARLE Louis ♦ CARLIN Théodore Fils ♦ CARLIN  
Eugene ♦ CARLIN Théodore ♦ CASIMIR Eugene ♦ CAUCHY Antoine ♦ CAVILLON Dominique ♦  
CAVILLON Thibaut ♦ CELLIER Gerard ♦ CELLIER Jerome ♦ CERTAUX Albert ♦ CHANEL David ♦  
CHAN-SAN Anne Claire ♦ CHARPENTIER André ♦ CHARPENTIER Eugene ♦ CHARPENTIER Jean ♦  
♦ CHARPENTIER Jules ♦ CHARPENTIER Rene ♦ CHARREYRON Max ♦ CHAUSSADE Dominique ♦  
♦ CHAUVEL Gaëlig ♦ CHAUVIN Benjamin ♦ CHAUVIN Pierre ♦ CHAZALNOEL Pierre ♦ CHENANCE  
Auguste ♦ CHERENCE Emilien ♦ CHEVALIER François ♦ CHEVREAU Alexandre ♦ CHEVREL  
Guillaume ♦ CHICHE Yoann ♦ CHIGAULT Nicolas ♦ CHOISIER Albert ♦ CHOISIER Camille ♦  
CHOLLET Emmanuel ♦ CHOUBARD Christele ♦ CLAVAUX Paul ♦ CLAVEL Gérard ♦ CLUZEL  
Pierre ♦ COELLIER Silvain ♦ CORBET Christophe ♦ CORNEVIN ♦ COSTE François ♦  
COTILLARD Yann ♦ COUDRAY Adrien ♦ COULIBALY Mahamadou ♦ COUTURIER Emile ♦  
♦ COUTURIER J. Pierre ♦ CROISE Jérôme ♦ CROIZER Alain ♦ CROSO Yves ♦ CROUZET  
J. Pierre ♦ CRUCHET Louis ♦ CUGNIER ♦ DA COSTA Marc ♦ DABLIN Cindy ♦  
♦ DADURE Léopold ♦ DAMOTTE Jules ♦ DAMOTTE Sylvain ♦ DANIAL J. Pierre ♦  
♦ DARGUENCE Claude ♦ DART J. Claude ♦ D'ASSAS J. Philippe ♦ DAUMAL  
Alaric ♦ DAVERDIN ♦ DAVESNES Yves ♦ DAVOUST Jean ♦  
DE COOMAN Pierre ♦ DE FOREST Tanguy ♦ DE GIACOMETTI DUBRESSON  
Nicolas ♦ DEBRABANDERE Jonathan ♦ DEBROSSE Georges ♦ Maurice ♦  
♦ DECAUX Frederic ♦ DECOUEN Eugene ♦ DEFRENNE DUDRAGNE  
Alexandre ♦ DELABROSSE Julien ♦ DELLIAUX ♦ DUFRENOIS  
Etienne ♦ DELPORTE Augustin ♦ DENHES Florentin ♦ DUGRAND  
Yves ♦ DEPIERROIS Patrick ♦ Antoine ♦ DUJARDIN  
♦ DIART Frédéric ♦ DIAS Samuel ♦ DESARTINE Serge ♦ Almire ♦ DUJARDIN Lucien ♦  
DIEBOLD Auguste ♦ DIGO Loïc ♦ DINAUX ♦ DUMANGE Olivier ♦ DUMONT  
Jacques ♦ DION Gregory ♦ DION Patrick ♦ Alain ♦ DUMONT Paul ♦ DUPONT  
DOMANCHIN Gilles ♦ DOUKALI-DAIEF Mouad ♦ Adolphe ♦ DUPONT Constant ♦  
DOYON OLIVIER ♦ DREVON Julien ♦ DUBIGNY Jacques ♦ DUPRONT Ernest ♦ DUPRONT Marcel ♦  
DUBOIS Rémy ♦ DUPRONT Marcel ♦  
♦ GORCE Thierry ♦  
ETERLET Louis Michel ♦ ETEVE Laurent ♦ ETIENNE Yvon ♦ FABI Yoan ♦ FAITY Cédric ♦ FAIVRE  
Nicolas ♦ FALCOMER Dimitri ♦ FALLUJEL Alain ♦ FEGUEUX Sébastien ♦ FEGUEUX Vincent ♦ FERREIRA Anthony ♦  
♦ FERREIRA DUARTE Philippe ♦ FIEFFE Edouard ♦ FIEFFE Frederic ♦ FIEFFE Louis ♦ FIEFFE Louis fils ♦ FILLON  
Jules ♦ FIN J. Jacques ♦ FINART Albert ♦ FINART Albert Paul ♦ FIORE Thierry ♦ FLECK J. Paul ♦ FLEURY Alain ♦  
♦ FLOTTERER J. Philippe ♦ FLOURY Olivier ♦ FOESSEL Audrey ♦ FOIRIER Edouard ♦ FOLLEREAU J. François ♦  
FOLLIN Cédric ♦ FONTAINE Emile ♦ FONTAINE J. Christophe ♦ FOSSEY Anthony ♦ FOSSEY Frédéric ♦ FOUCHARD  
Pierre ♦ FOUCHEREAU Fabrice ♦ FOUET Nicolas ♦ FOUET Pierre ♦ FOURNIER Laurent ♦ FOURNIER Pierre ♦  
FOUSSARD Mickaël ♦ FRANCHETEAU Georges ♦ FRANCOIS Vivien ♦ FREGONESE Alexandre ♦ FREMONT Fabien ♦  
♦ FRICHER Maxine ♦ FROTIN Christophe ♦ GAGNAN Ernest ♦ GALINIER Gaylord ♦ GALLO Nicolas ♦ GALMICHE  
J. Baptiste ♦ GALPIN Christophe ♦ GANDON Rene ♦ GANNEAU Stéphanie ♦ GAUVIN Alain ♦ GAY ♦ GAY Stéphanie ♦  
♦ GAZAVE Emilien ♦ GEFFROY Glen ♦ GERARD Philippe ♦ GERARD Serge ♦ GERAUD Patrick ♦ GERMANI Laura ♦  
♦ GERPHAGNON J. Michel ♦ GHALLAMI Omar ♦ GILLET Martial ♦ GIRAUDEAU Hugo ♦ GIRET David ♦ GODEFOY  
Anne ♦ GODOT ♦ GOLLEAU Alexandre ♦ GOMEZ DE MIRANDA Alexandre ♦ GONCALVES Paulo ♦ GORCE Thierry ♦  
♦ GORRON René ♦ GORRON Rene2 ♦ GOUIERE  
Romuald ♦ GOUJON Guillaume ♦ GOUPIL  
Jonathan ♦ GRAD Alain ♦ GRANGER TERENCE ♦  
GRANGES Alexandre ♦ GREGOIRE Alfred ♦  
GREGOIRE Leon ♦ GREGOIRE Louis ♦ GREVISSE  
Luc ♦ GRIVEAU Sébastien ♦ GRONDIN Ludovic ♦  
♦ GUERIN Edouard ♦ GUERIT J. Bernard ♦  
GUESQUIN Gérard ♦ GUYDON Alix ♦ GUICHARD  
Bernard ♦ GUILLAUME Stéphane ♦ GUILLAUME  
Thomas ♦ GUILLOUET Alain ♦ GUILMIN Thierry ♦  
♦ GUINET Thierry ♦ GULLY Eric ♦ GUYON Denis ♦  
♦ GUYOT Steve ♦ HAMEL Pierre ♦ HAMIDOU  
Imrana ♦ HANNETON Gabin ♦ HART Claude ♦

# 4 PERIODES 1 2 3 4

Le numéro et la couleur indiqués après le nom de famille indique la période dans laquelle le Sapeur Pompier a exercé.

Reportez-vous au panneau et tableau correspondants à chaque période, afin de connaître précisément les années de service des hommes et des femmes.

1850  
1899

1

1900  
1950

2

1951  
2000

3

2001  
2019

4

- HARTEL  
Grégory 4
- HAUTEMANIERE Daniel 4
- HELOU Joseph 2
- HEMELRIKE  
Cornelle 2
- HEMON Gaston 2
- HENAFF Benjamin 4
- HENAREJOS  
Olivier 2
- HENRY Lucien 2
- HENRY  
Maurice 2
- HERPSONT Denis 4
- Sylvain 4
- HOUSSIN Serge 3
- HOUSSIN Sébastien 3
- HUART 2
- HUGUENOT Pascal 3
- HUPPE Alain 3
- HUREL 2
- HUSSON Thomas 4
- HUYGENS Brice 4
- HYVON Christophe 4
- ITAN Paul 1
- JACQUES Richard 3
- JACQUESSON Leon 2
- JAMES Fabien 3
- JASZECK Fabien 4
- JAUULT Charles 2
- JEANPIERRE Sabrina 3
- JENIN Marcel 2
- JENON J. Claude 3
- JOI Victor 2
- JOLES Jean 2
- JOUANNE 2
- JOUANNET Maxence 3
- JOUANOT Romain 4
- JOUARD Claude 3
- JOUASSARD Alexandre 4
- JOUBREL Christophe 4
- JOZON Marc 4
- JUMEAU Arnaud 4
- KALLEL Samy 4
- KRTENSKY Vanessa 4
- KUTI Thomas 4
- LABBEBY Corantin 2
- LACHENY Geoffroy 4
- LADEUIL Albert 2
- LAGIER Georges 3
- LAHAYE  
Raymond 2
- LAHITTE Pierre 4
- LAINE Franck 3
- LAKHAL Abdelkader 3
- LAKHAL Youcef 3
- LALLEMENT  
Alain 2
- LAME Olivier 3
- LAMORY Alexis 1
- LAMORY Emile 1
- LAMY Alexandre 1
- LANCEZEUX J Jacques 3
- LANDRIN 2
- LANGLOIS Julien 4
- LANGOVISTCH Patrick 3
- LASSART Louis Vincent 1
- LAUDON Louis 1
- LAUDON Rodolphe 1
- LAUGINIE André 3
- LAURENT Roger 3
- LAUTIER Philippe 4
- LE COGUIEC Mathieu 4
- LE FRANC Erwan 4
- LE GOFF Yann 2
- LE PORT Olivier 4
- LEANDRI Matthieu 4
- LEBEGUE Antonin 3
- LEBORGNE  
Yohan 4
- LEBRAS Thierry 3
- LEBRETON Stéphane 4
- LECIEUX Thomas 4
- LECOMTE Patrick 3
- LECONTE Kévin 4
- LEFEVRE Alexandre 2
- LEFEVRE Claude 3
- LEFEVRE Anatole 1
- LEFEVRE Georges 2
- LEFEVRE Sébastien 3
- LEFEVRE  
Séverin 1
- LEFRANC Adrien 1
- LEFRANC Aïme 2
- LEFRAND Gilbert 3
- LEFRAND Thierry 4
- LEMAIRE Etienne 1
- LEMAIRE François 1
- LEMAITRE Maurice 2
- LEMOINE Dominique 3
- LENOIR Louis 1
- LEONARD Louis 2
- LEPATRE Lucien 1
- LEROY Mathieu 4
- LEROY  
Sandrine 3
- LESSEUR Jules 1
- LEVA Fabio 3
- LEVASSEUR Fils 1
- LISSERRE Louis 3
- LLOPIS Alain 3
- LOBBE Viviane 3
- LOICHOT  
Guillaume 2
- LOISEL 2
- LOIZEAU Alban 4
- LOIZEAU Pierre 4
- LOMBARDI Fabrice 4
- LONGEARD J Claude 4
- LOSSIGNOL Georges 2
- LOTITO Antonio 1
- LOTTE Alexis 1
- LOUSSOUARN Dominique 3
- MABIALAH Jean-Luc 4
- MACEL Julien 4
- MACOR Vincent 4
- MACQUART Regis 3
- MAES Wilfried 4
- MAILLET 1
- MAILLET André 3
- MAINGUET Auguste 1
- MANETTI Christophe 4
- MANGO Guillaume 4
- MARCELLIN Bruno 4
- MARCILLET Fabrice 4
- MARGNON Léon 1
- MARGUERITE J. Louis 1
- MARIOTTI Philippe 2
- MARLIER 1
- MARQUETTE J. François 3
- MARTEGOUTE Charlotte 4
- MARTHELY Roger 4
- MARTIN Franck 3
- MARTIN J Pierre 3
- MARTIN Sébastien 3
- MARTINOTTI Olivier 4
- MARTINS Claude 4
- MASSERIE  
Guy 3
- MATHE Jacques 2
- MATTEODO Pierre 3
- MAZ Clémence 3
- MAZARD Yves 3
- MEDJAHED Karim 4
- MEIGNE  
Julien 4
- MENAY Didier 3
- MENESTRET Frédéric 4
- MENIL Vincent 4
- MENNECIER Bernard 3
- MEUNIER Auguste 1
- MEUNIER Edouard 1
- MEUNIER Emile 1
- MEUNIER Henri 1
- MEZDARI Ilyesse 4
- MIAUX P 3
- MICHAUD Wood  
Evens 3
- MICHEL Gustave 2
- MICHEL Pierre 4
- MIGAUD Michel 3
- MIGUEL Benoît 4
- MILCENT Francis 3
- MINET  
Dominique 3
- MINOST Arthur 1
- MINOST Auguste 1
- MIRABEL Jordan 3
- MOCKRAOUI-KAOUANE Nabil 3
- MOMPLOUT Thomas 3
- MOMUS Julien 4
- MONMAHOU Patrick 4
- MOREAU François 3
- MOREIRA Tom 3
- MOREL  
Alexandre 2
- MOREL J. Louis 1
- MORETTO Baptiste 3
- MORIN Michel 2
- MORIN Julien 3
- MORTIER Alain 3
- MOULINET J Philippe 4
- MOURALIS Nicolas 4
- MOURAT Julien 4
- MUNIER M 3
- MUNSCH Denis 3
- MURRAY Melinda 4
- NADAUT 2
- NAIT David 4
- NATIVEL Jean 4
- NEVEUX André 2
- NIANG Mamoudou 3
- NIANG Soumaïla 3
- NIVOLLET Maxime 4
- NOEL Victor 1
- NOLLEAU Delphine 3
- NOSLAND Jérôme 3
- NOURY Adolphe 1
- OLIVIER Fils 2
- OLIVIER Frédéric 3
- OLIVIER Louis 2
- OSSELIN  
René 3
- PAQUEREAU Denis 3
- PAQUET Maxime 4
- PAQUIT  
Christine 4
- PATUREL Gil 4
- PAULARD Pierre 3
- PAYET Frederic 4
- PELLETIER 1  
Daniel 4
- PERDU Roger 2
- PERNELLE Johnny 4
- PERRET Andre 3
- PERRY  
PETEY Perrine 3
- PETIT Christophe 3
- PETIT David 4
- PETIT Michel 4
- Laurent 4
- PHIDIAS Alain 3
- PICOT Didier 4
- PIERRE Marc 3
- PIERRET  
PIERRON Louis 1
- PIERRU Stella 4
- PIFFARD Julien 4
- PIGE Yoann 4
- PIOCH Fabrice 4
- PIRODDI Mickael 3
- PLAIRE Nadège 3
- PLANTIS  
J. Jacques 3
- PONCELET Yvan 3
- PONDEMER Anthony 4
- POREL 4
- Guillaume 3
- POULLAIN Aurélien 4
- POUMARAT Stephen 4
- POUPLLET  
PRASLONG 1
- PREVOST Antoine 4
- PREVOST Henry 1
- PROU Arsene 3
- PROVINS Jean Pierre 2
- PROVOST  
QUATRESAN Maurice 2
- QUETIER Louis 3
- QUIRIN Michel 3
- RAUD  
Claude 4
- RASSCHAERT Jérôme 4
- RAUD  
Camille 4
- REGNIER Alain 3
- REMBECKI  
Anthony 4
- RENAULT Yohan 3
- RENAULT  
Gaylord 4
- RENAULT Michel 3
- RENAULT Raymond 3
- RENOIR Christèle 4
- RENOIR William 3
- REVEZ Mathilde 3
- RICHARD Romain 3
- RICHEVILLAIN Alphonse 1
- RIFFARD Jacques 3
- RIQUEZ Gwenaël 4
- ROBIN Alexis 4
- ROCHET  
Jean 3
- RODIER Jérémy 4
- ROMAND Axel 2
- ROQUIN Raymond 2
- ROTH Marcel 2
- ROTH Robert 2
- ROUILLARD  
Ernest 2
- ROULOT Eugene 2
- ROULOT Pierre 2
- ROUSSEAU Nicolas 3
- ROUSSEAU Vincent 4
- ROUSSEL Richard 3
- ROUSSEL Thierry 3
- ROUX Stéphane 3
- ROUXEL Guy 3
- ROUYER Marcel 2
- SAEL Laurent 3
- SAERT Joel 3
- SAINGERY Patrice 4
- SALAUN Christian 3
- SANCHES MARTINS David 4
- SANSE César 3
- SANTUCCI Dominique 4
- SART Joël 4
- SAUGY Antoine 4
- SAUVAGE Louis 1
- SBAIZERO Rémy 4
- SCHAUFFLER Delphine 3
- SCHMELER Paul 1
- SCHMITT Louis 2
- SCHMITT Jules 2
- SCHMITZ Frank 4
- SCHUK Frédéric 4
- SENDERON Daniel 4
- SERFATI J Pierre 3
- SERRE Julien 4
- SEVAUX Nicolas 4
- SEVIN Maurice 3
- SHALABY Chédi 3
- SIEZENIS Maurice 3
- SIGRIST Didier 3
- SIMEON Ronald 3
- SIMMONET Remy 3
- SIMON Aurélien 3
- SIMON Daniel 3
- SIMON J Pierre 3
- SIMON Maurice 4
- SIRE Erick 3
- SIRON 2
- SIROUX Fernand 2
- SIROUX Paul 2
- SOLARI Michel 3
- SORIN Christophe 3
- SOUICI David 4
- TABIA Fabrice 4
- TAILLARD Gilles 3
- TAILLARD Guy 2
- TAILLARD Pascal 3
- TAILLARD Serge 4
- TANNE 1
- TEBOUL  
Alexandre 3
- TEYSSIER Joël 4
- THEBAULT Stéphane 3
- THEOPHILE Alexandre 4
- THERET Francis 3
- THIEBAULT Alain 3
- THIEBAULT Marcel 2
- THIOT Christian 4
- THIREAU Maxence 3
- THIRIET Jean 3
- THIROT Frédéric 4
- THOMAS Guillaume 3
- THOMAS Guillaume 3
- THOMAS Nadège 3
- THOREL Cédric 4
- THROW Gérard 3
- TONNEAU Daniel 3
- TOUREL Charles 2
- TOUZE  
Numa 4
- TRABUCHET Christian 3
- TRAORE Mahomet 4
- TREILHOU Eric 4
- TURQUET Lionel 4
- VAILLANT Michel 3
- VALETTE Samuel 4
- VANDAELE Albert 3
- VAROQUEAUX Guy 4
- VASSEUR Michel 3
- VAUMOUSSE Remy 3
- VERDIER Gabriel 2
- VERISSIMO DOS SANTOS  
Nelson 4
- VERNEL André 3
- VESCOVI Pierre 3
- VETIER 1
- VIAL Rémy 3
- VIGNEAU Alain 3
- VILA COBARSÍ Pierre 4
- VILAIN Fernand 3
- VILAIN Thierry 3
- VILBOUX François 4
- VILLANT Etienne 1
- VINCENT Francis 3
- VINCY 1
- VOKAERT Mickaël 3
- WARTEL Christian 3
- WEBER Stéphane 4
- WEISS Henry 3
- YARDIN Jean 3
- YVON Paul 4
- ZITMAN Bernard 3









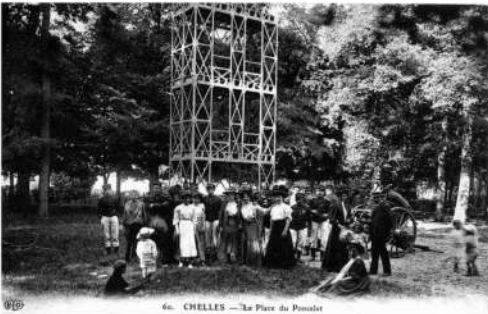


# EN CHEF

## POMPIERS OFFICIERS CHEFS DE CORPS



1850	1855	-	RICHEVILLAIN ALPHONSE
1855	1869	-	PIERRON LOUIS
1869	1888	-	ETERLET LOUIS
1888	1895	-	DUPONT ADOLPHE
1895	1898	-	MINOST AUGUSTE ARTHUR
1898	1905	-	GRÉGOIRE LÉON
1905	1942	-	TOUREL CHARLES
1942	1944	-	DUJARDIN ALMIRE
1945	1950	-	DUBRESSON MAURICE
1951	1954	-	ROULOT EUGÈNE
1954	1957	-	SIROUX FERNAND
1957	1962	-	ZITMAN BERNARD
1962	1965	-	SIROUX FERNAND
1965	1965	-	SIEZENIS MAURICE
1965	1966	-	BARRAUD LOUIS
1966	1977	-	VAILLANT MICHEL
1977	1983	-	GÉRARD SERGE
1983	1983	-	ITAN PAUL
1983	1990	-	MUNSCH DENIS
1990	1993	-	PAQUEREAU DENIS
1993	1996	-	LAUTIER PHILIPPE
1996	1998	-	BOURGEOIS MICHEL
1998	2001	-	BLANC PHILIPPE
2001	2001	-	PATUREL GIL
2001	2002	-	TOURASIN LIONEL
2002	2005	-	ESLAN SYLVAIN
2005	2006	-	DADURE LÉOPOLD
2006	2017	-	DOMANCHIN GILLES
2017	2019	-	JOUASSARD ALEXANDRE
2019		-	AUBERTIN JEAN-BAPTISTE

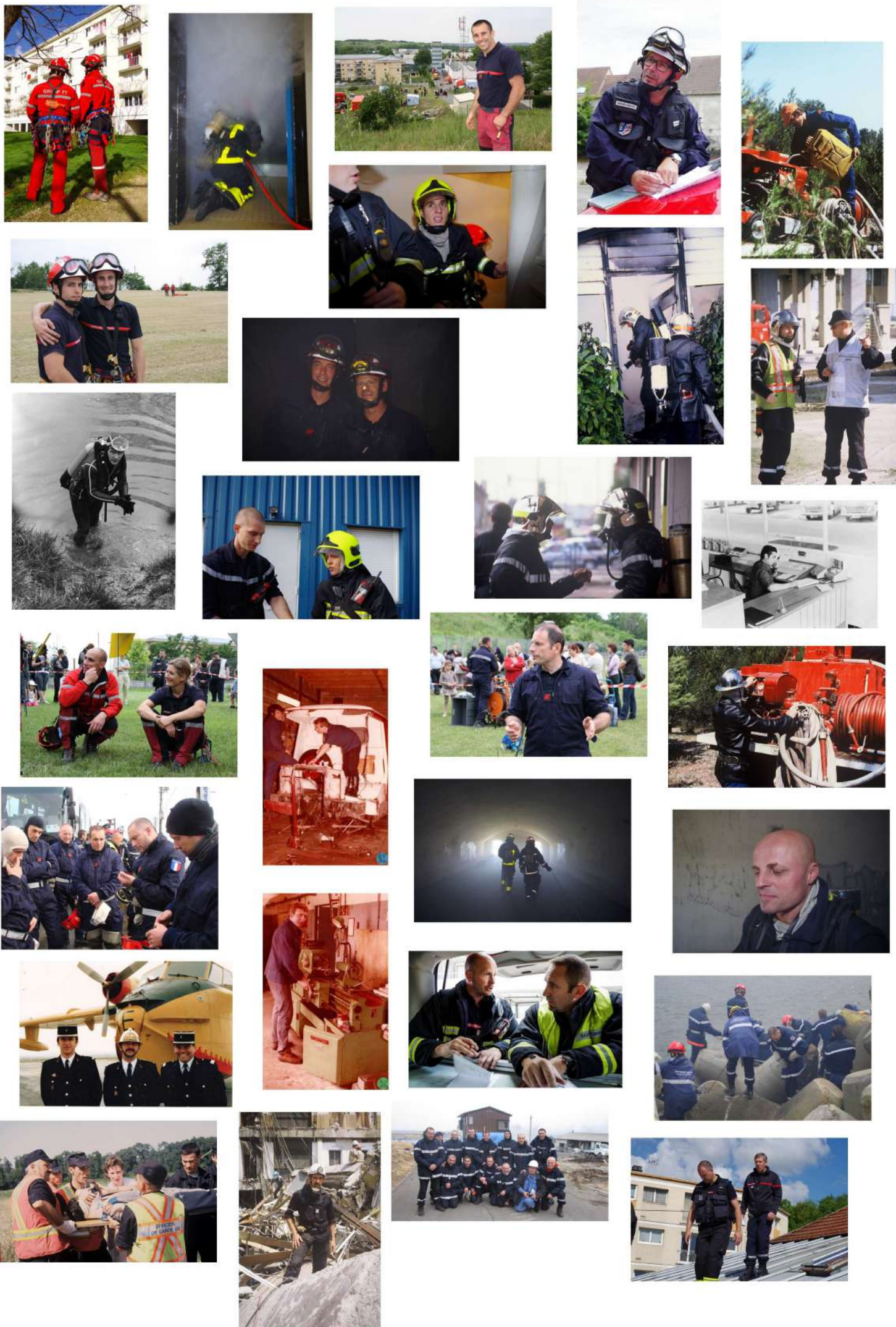












Les clichés proviennent des collections :  
 E. Desthuilliers, A. Taillard, Famille Siroux, AASPC, CI 108, SDIS 77, Archives municipales

# DATES CLEFS

## LES TEXTES ENCADRANT L'EVOLUTION DE NOS SAPEURS POMPIERS

- 1670** Création du premier Corps de Sapeurs Pompiers à Paris : Maçons, charpentiers, couvreurs.
- 1733** Ordonnance royale (Louis XV) instituant la gratuité des secours.
- 1789** 13 Juillet - Création de la Garde Nationale.
- 1790** Décret du 18 Juin - Tous les citoyens actifs des Communes devront s'inscrire sur les listes de la Garde Nationale.
- 1790** Formation de la Garde Nationale à Chelles.
- 1790** Loi du 24 Août - Incitation des Communes pour la mise en place d'un service de lutte contre l'incendie.
- 1791** Conseil Municipal de Chelles exige le ramonage des cheminées.
- 1791** Loi du 06 Octobre - impose aux communes de disposer de pompes et de seaux à incendie.
- 1791** Etablissement à Chelles d'une liste de tous les citoyens de 16 à 70 ans pour former les divisions de la Garde Nationale. La Garde Nationale de Chelles compte 289 membres dont 3 prêtres.
- 1792** La Convention décrète que le Service des Pompiers est un objet de défense locale.
- 1795** La Convention décide de la création d'un corps de Sapeurs Pompiers à Paris.
- 1801** Organisation par le Consulat des Gardes Pompiers de Paris.
- 1815** 06 Février - Circulaire : Les préfets doivent créer dans chaque commune un service de secours contre l'incendie exclusivement civil.
- 1817** 12 Février - Ordonnance royale incorporant les pompiers à la Garde Nationale.
- 1831** Loi du 21 Mars - Autorisation dans chaque commune de former une partie de la Garde Nationale en corps de Sapeurs Pompiers en charge du service d'ordre et du service incendie.
- 1837** 17 Aout - Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la création d'une subdivision de Sapeurs Pompiers soit 21 hommes pour le service des Pompes 1 sous lieutenant, 1 sergent, 2 caporaux, 1 tambour, 16 pompiers.
- 1838** 10 Février - Circulaire ministérielle précisant que l'amende pour les feux de cheminée est supprimée.
- 1852** Décret du 11 Janvier - Suppression partielle de la Garde Nationale mais maintien des Corps de Sapeurs Pompiers.
- 1853** 01 Décembre - Décision du Conseil d'Etat statuant qu'un citoyen inscrit contre sa volonté ne peut être maintenu sur les contrôles des Sapeurs Pompiers de sa commune.
- 1871** Loi 25 Aout - Dissolution de la Garde Nationale.
- 1875** Décret du 29 Décembre - Organisation des Sapeurs Pompiers avec nomination des officiers par le Président de la République avec une nouvelle investiture tous les 5 ans, un maintien de l'armement et de l'uniforme et un rattachement au Ministère de l'Intérieur.
- 1903** Décret du 10 Novembre - L'armement devient facultatif, un habillement minimum est fourni. La durée d'engagement financier des communes est portée de 5 ans à 15 ans.
- 1925** Décret du 13 Août - Nouveau statut des Sapeurs Pompiers ; L'armement est supprimé.
- 1938** Loi du 12 Novembre - Codification de l'organisation communale et départementale.
- 1953** Décret du 07 Mars - Rédaction d'un nouveau statut pour les Sapeurs Pompiers.
- 1955** Décret du 08 Décembre - Création des Services départementaux.
- 1978** 18 Décembre - Conseil Municipal de Chelles donne un avis favorable à la dissolution du Corps de Sapeurs Pompiers de la Commune dans le cadre de la départementalisation effective des Centres de Secours.
- 1982** Décret du 04 Août - Application de la loi de décentralisation.
- 1987** 22 Juillet - Mise en place de l'état major de la Sécurité Civile et création du Plan Orsec.
- 2004** 13 Août Loi de Modernisation de la Sécurité Civile.